

PER

A-95

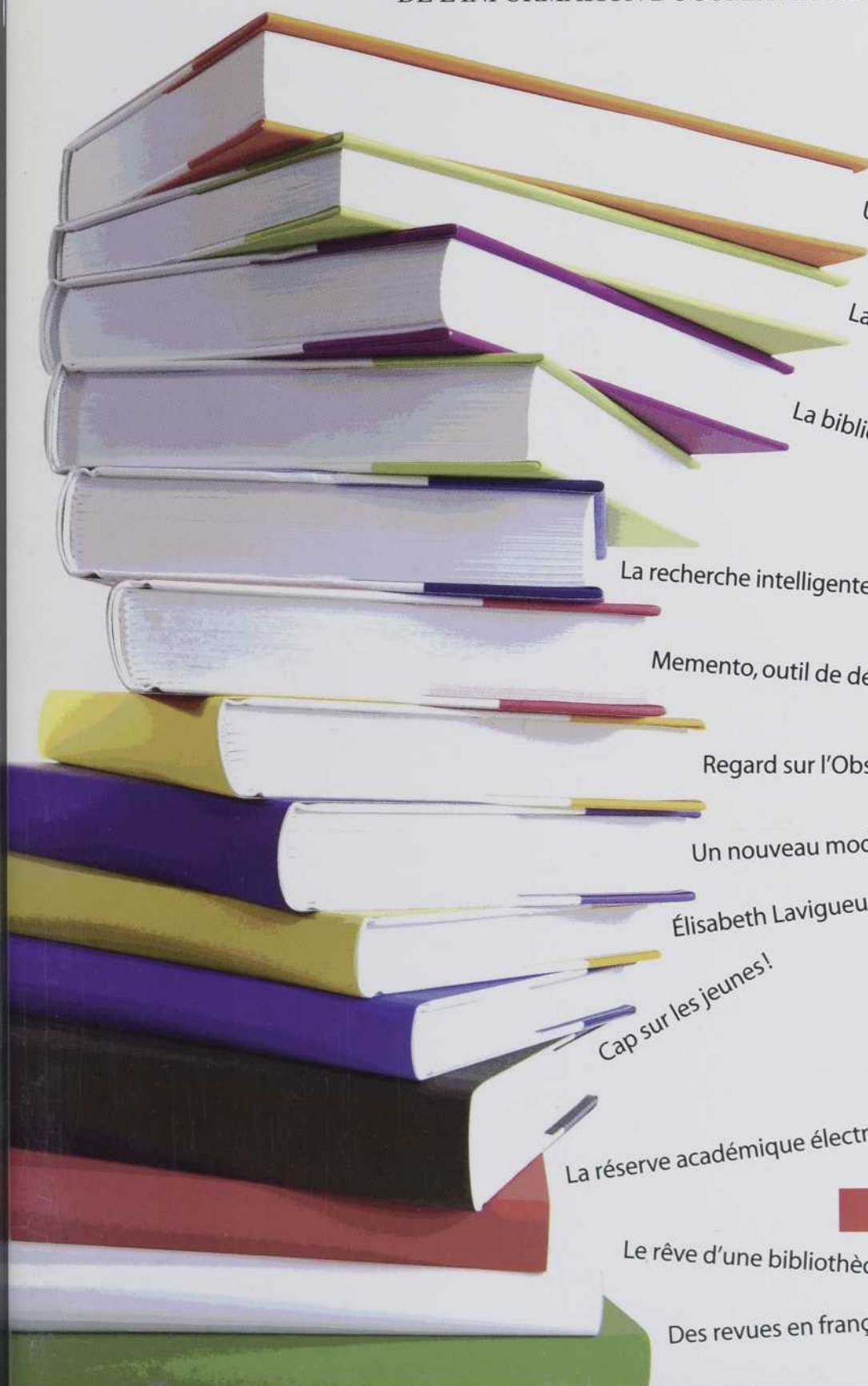
BAnQ

ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Quebec



UQ-8 crée un Wiki

La culture plutôt que le culte

La bibliothèque 2.0 émerge à Québec

La recherche intelligente se redécouvre à l'Université Laval

Memento, outil de développement des collections

Regard sur l'Observatoire des technologies libres

Un nouveau modèle s'impose, l'informationniste

Élisabeth Lavigueur, bibliothécaire de l'année

Cap sur les jeunes!

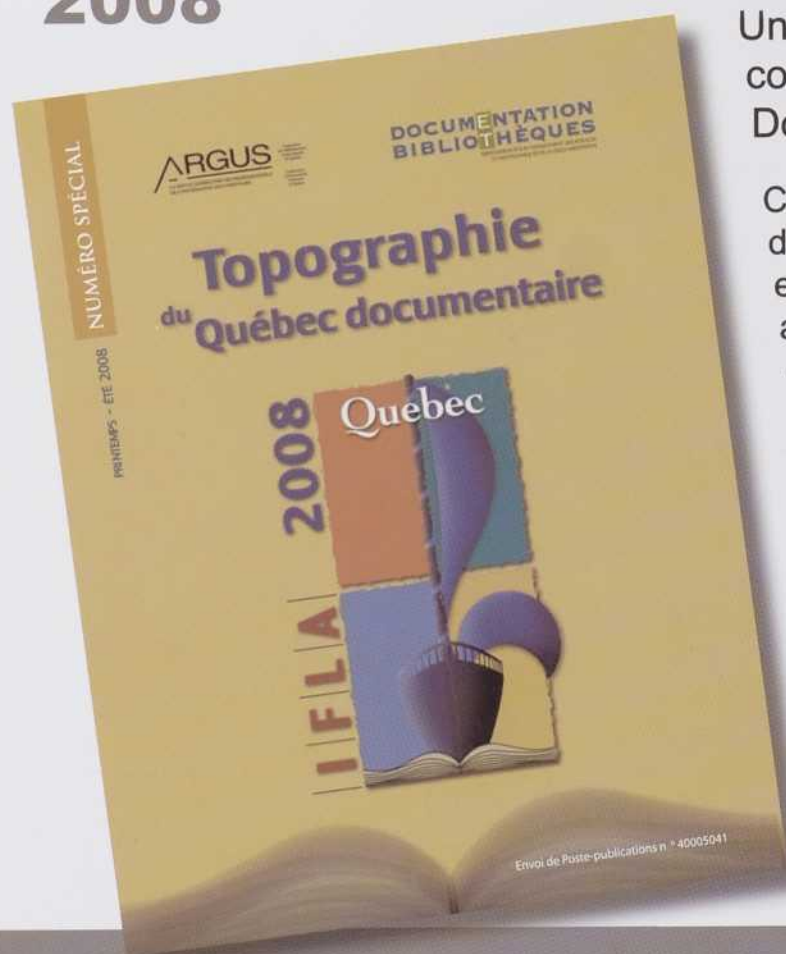
La réserve académique électronique: réalité à venir?

VOL. 37. N° 2, AUTOMNE 2008

Le rêve d'une bibliothèque francophone transfrontalière

Des revues en français: Revue.org

Topographie du Québec documentaire 2008



Une livraison spéciale
conjointe des revues Argus et
Documentation et bibliothèques

Cette livraison spéciale contient près
de 30 textes signés de spécialistes
et de praticiens reconnus, lesquels
abordent la réalité documentaire
québécoise d'aujourd'hui sous
tous les aspects : formation,
belles bibliothèques, archives,
commerce du livre, documentation
numérique, gestion des
connaissances, associations,
centres d'information, etc ...

Panorama exhaustif, cette
topographie du Québec
documentaire 2008 constitue
pour tous, un inventaire qui fera
date.

POUR COMMANDER

TARIFS

- Québec : 23.50 \$
- Canada : 22.00 \$
- États-Unis : 28.00 \$ US
- Étranger : 35.00 \$ US

(Frais de transport
et de manutention inclus)

Veuillez télécharger un bon de commande à cette adresse :

<http://www.cbpq.qc.ca/publications/argus/Argus-DB.htm>

et le retourner à :

- Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec
353, rue Saint-Nicolas, bur. 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1
- info@cbpq.qc.ca
- par télécopieur au : 514-845-1618



Comité de rédaction

Jean-François Barbe, rédacteur en chef
Andréa Harland (co-responsable
de la section Recherches)
Patrick Labelle (co-responsable
de la section Recherches)
Benoit Migneault
Véronique Parenteau (responsable de
la section État des milieux)
Guy Teasdale
Joelle Thivierge

Traduction

Andréa Harland

Révision

Véronique Parenteau
Jean-François Barbe

Page couverture

Fig Communications
figcom@sympatico.ca

Graphisme

Manon André
manonand@videotron.ca

Impression

CRL Imprimerie

Publicité

Cristina Bucur
(514) 845-3327

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

Poste publication

40021801

Tirage

1000 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par
la Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec (C.B.P.Q.)
dont le siège social est situé au :
353, rue St-Nicolas, bureau 103,
Montréal (Québec), H2Y 2P1
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue
expriment les points de vue et opinions
des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

Abonnement annuel 33\$
(Québec tarif individuel) 12\$ le numéro
Québec institutionnel 40\$ (15\$ le numéro)
Canada 48\$ (17\$ du numéro)
Extérieur du Canada 48\$ US
(17 \$ US du numéro)
Étudiants 23\$

Toute demande concernant les numéros
manquants doit être envoyée au plus tard un
mois après la date de parution au Secrétariat
de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles,
en totalité ou en partie, doit être autorisée
par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans:

- * Pascal Thema. T 205, Sciences de
l'information-documentation
- * Information Science Abstracts
- * Library and Information Science Abstracts (USA)
- * Library Literature
- * Repère

3 le mot de présentation

par Jean-François Barbe

4 tribune libre

Cap sur les jeunes!

par Denis Vézina

7 La recherche intelligente se redécouvre à l'Université Laval

Un nouveau catalogue voit le jour

par Guy Teasdale

11 La bibliothèque 2.0 émerge à Québec

par Pierre Chicoine

13 UQ-8 crée un Wiki

Chronique d'une expérience réussie

par Lino Tremblay et Dominique Papin

17 Une bibliothèque francophone transfrontalière

Récit d'un rêve devenu réalité

par Tania Le Cavalier

21 Regard sur l'Observatoire des technologies libres

par Tristan Müller

22 Memento, un outil de développement des collections

par Mélanie Dorion

25 La réserve académique électronique

Mythe éternel ou réalité à venir?

par Diane St-Aubin

30 Des revues en français

Revues.org

par Isabelle Lorrain

30 Une solo, bibliothécaire de l'année

« Un centre de doc beau à en pleurer de joie »

par Jean-François Barbe

31 Ouvert le dimanche soir... pourquoi pas?

par Guy Desjardins

33 état des milieux

Un nouveau modèle s'impose, l'informationniste

par Hélène Lauzon et Linda Binette

38 comptes-rendus

par Olivier Le Deuff, Dominique Lapierre, Denis Thibault

et Josée Lambert

Monet

nous réinventons
la librairie



Service aux institutions



Afin d'établir un contact privilégié avec notre clientèle institutionnelle, nous avons créé un espace qui lui est spécialement destiné : le Salon des nouveautés. Ce dernier propose mensuellement l'ensemble de la production éditoriale, soit entre 2 500 et 3 000 nouvelles parutions.

Pour consulter notre calendrier annuel :

[www.librairimonet.com/
Monet_calendrier-institutionnel](http://www.librairimonet.com/Monet_calendrier-institutionnel)

Contacts

- Secteur adulte
Laurent Borrégo · laurent@librairimonet.com
- Secteur jeunesse
Brigitte Moreau · brigitte@librairimonet.com
- Secteur bandes dessinées
Eric Bouchard · ericb@librairimonet.com

En choisissant Monet comme fournisseur privilégié, vous pourrez bénéficier d'avantages accrus tels que :

- La liste complète des nouveautés, une fois par mois ;
- Des envois d'offices ;
- Des analyses des besoins ;
- Des évaluations des collections ;
- Des propositions de développement ;
- Des suivis de séries ;
- Des commandes spéciales ;
- Des listes thématiques ;
- Une salle de travail à la disposition des enseignants, des bibliothécaires et conseillers pédagogiques ;
- ... ou tout autre demande spécifique.

Librairie Monet · Galeries Normandie
2752, de Salaberry, Montréal (Québec) H3M 1L3
Sortie 4 de l'autoroute 15
Tél. : 514.337.4083 · Sans frais : 1.877.337.4083
Télec. : 514.337.5982 · info@librairimonet.com

www.librairimonet.com
www.lesitebd.com

30
ans
depuis 1977

photo Denis Thibault



par Jean-François Barbe
rédacteur en chef

Vive la créativité!

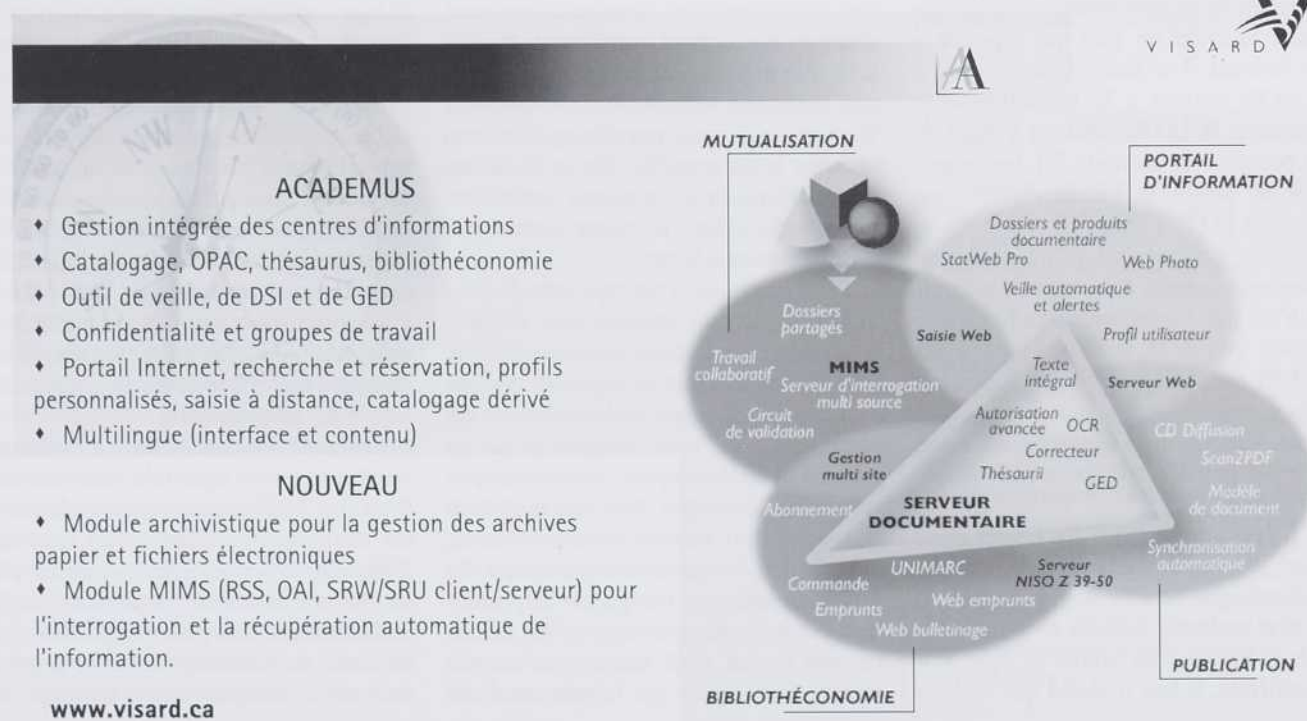
Les bibliothécaires font de belles et bonnes choses. Après la récente implantation à la Ville de Montréal d'un catalogue qui rejoint nos utilisateurs formés à l'esprit de Google comme l'a si bien montré Luc Jodoin dans nos précédents numéros, voilà que l'Université Laval dégoupille une vraie grenade dans le paysage bibliothéconomique québécois avec le lancement d'Ariane 2.0. Vous aimez les vedettes-matières et les fichiers d'autorité? Vous serez servis avec Ariane 2 qui exploite toute la richesse des métadonnées des 1,7 M de notices bibliographiques du catalogue de cette bibliothèque, résolument à l'ère du 2.0. Nous applaudissons à ce méga-événement dont traitent Guy Teasdale et Pierre Chicoine dans ce numéro d'Argus.

Parlant de 2.0, à quoi diable peuvent bien servir les fameux Wikis? Lino Temblay et Dominique Papin nous en donnent toute une idée dans un texte que vous garderez sûrement à portée de main.

Et si l'information c'est le pouvoir, pourquoi n'en ferions-nous pas bénéficier les moins bien lotis de la planète?

demandent Tania Le Cavalier et Tristan Müller de la Fondation pour une bibliothèque globale. Nous pouvons, chacun d'entre nous, faire une différence, et vous verrez comment en lisant leurs textes.

Hélène Lauzon et Linda Binette traitent d'une fonction émergente dans notre milieu hospitalier, « l'informationniste », qui s'inspire des meilleures pratiques à l'étranger. Cette vitalité créatrice de notre milieu professionnel s'exprime de toutes sortes de façons, sur le Web par exemple, via ces expositions sur le Net de collections numérisées dont rend régulièrement compte notre collaborateur Denis Thibault. Notre prochain numéro - déjà en préparation! - nous en fera découvrir d'autres facettes. Être les « accoucheurs » et les témoins privilégiés de l'expression écrite de cette créativité constitue pour nous, du comité de rédaction d'Argus, un immense privilège.



www.visard.ca



par Denis Vézina
denisvezina@ville.montreal.qc.ca

Cap sur les jeunes !

Ne soyons pas aveugles! Auprès de la plupart des jeunes, les bibliothèques ont une réputation de ringards. Que ce soit vrai ou faux, n'est pas vraiment important. Que les bibliothèques soient des lieux conçus par des spécialistes qui ont à cœur d'ouvrir les portes aux jeunes ne l'est pas non plus. Si les jeunes n'intègrent pas la bibliothèque à leur quotidien bien que ce soit un désir que les bibliothèques caressent, alors il y a un problème. Et le problème ne vient pas d'eux. Ce n'est pas aux jeunes à investir les bibliothèques, mais bien aux bibliothèques à démontrer leurs capacités à intégrer un monde en pleine mouvance et à offrir les services que la communauté requiert.

Pour modifier cette perception qu'ont les jeunes de la bibliothèque, établir un contact et créer un lieu qui réponde à leurs besoins, il ne faut surtout pas attendre qu'ils entrent à la bibliothèque et demandent ce qu'ils peuvent y faire. Il faut prendre les devants. Si les jeunes n'entrent pas à la bibliothèque, c'est parce que la bibliothèque n'a pas réussi à leur faire comprendre qu'ils avaient un quelconque intérêt à y entrer. La question n'est pas : « Pourquoi les jeunes ne viennent pas à la bibliothèque? » La question est : « Que puis-je faire pour qu'ils y entrent? » Les promesses et les bonnes intentions, ce n'est pas suffisant. S'il n'y a pas de cadeaux sous le sapin, c'est plate!

S'il faut attendre que les jeunes aient déposé leur manteau dans le vestiaire de la bibliothèque pour commencer à agir, il sera trop tard pour bien les recevoir. Pour qu'ils « tombent en amour » avec leur bibliothèque, il faut d'abord que celle-ci

se sache belle et brillante, qu'elle ait confiance en elle, qu'elle soit vivante, présente, pleine de vie et prête à mener des projets emballants. C'est par des gestes concrets et des projets dignes d'attention et reconnus par les jeunes que les bibliothèques parviendront à les séduire, à embellir une image ternie et éventuellement à devenir un lieu attractif.

Éventuellement, parce que la conquête du public jeune n'est pas une affaire d'un soir. Bien des facteurs sont à prendre en compte. D'abord, il faut que l'engagement auprès des jeunes soit constant et continuellement renouvelé par de nouveaux projets. Ensuite, comme nous tous, les jeunes, particulièrement les adolescents, n'aiment pas les étiquettes. Si les catégories sont parfois indispensables, dans plusieurs cas, elles ne servent pas l'équilibre de la relation. Elles déterminent que l'un sait ce que l'autre ne sait pas encore. L'éditeur Québec-Amérique, par exemple, a bien compris le phénomène. Plusieurs de ses romans destinés aux « ados » sont désormais publiés dans le même format que les livres pour adultes.

Finalement, et c'est peut-être le plus difficile, dans la relation qui s'établit entre les jeunes et les bibliothèques, le plus essentiel, c'est la sincérité et l'authenticité. Chaque bibliothécaire est responsable de cette relation et de sa longévité. Si les employés des bibliothèques n'intègrent pas dans leur quotidien la nécessité d'entretenir cette relation, alors le lien de confiance sera rompu. La plus extraordinaire campagne de promotion des bibliothèques auprès des jeunes ne sert à rien si le message n'est pas intégré et véhiculé par le personnel sur

le terrain. Pire encore, si le message invite les jeunes à investir les bibliothèques et qu'une visite les convainc du contraire, le jugement est renforcé et le divorce n'est pas loin.

Aller au-delà du réel

En fait, le chemin que doit prendre une bibliothèque pour s'ouvrir aux jeunes n'est pas celui qui la conduirait dans le bureau d'une agence de communication. Il faut que la bibliothèque soit jeune elle-même. Heureusement, contrairement à nous, une bibliothèque peut renaître de ses cendres et se découvrir une nouvelle jeunesse. Pour cela, cependant, il faut qu'elle fasse place aux jeunes dans ses rangs, qu'elle fasse place aux idées, aux nouveautés, qu'elle accepte d'être déstabilisée et de s'aventurer dans des lieux qui ne lui sont pas familiers. Pour attirer les jeunes, la bibliothèque doit être jeune. Et pour rester jeune, il faut questionner certaines manières de faire, oser de nouveaux projets, prendre des risques, se tromper, recommencer, faire confiance, défendre des idées... Pour ainsi dire, il faut croire encore qu'on peut refaire le monde!

Biblioclip

Prendre les devants, faire les premiers pas, vivifier l'image des bibliothèques, séduire les jeunes adultes, et se lancer dans l'arène des technologies qui leur collent à la peau, tels étaient les principaux objectifs du concours Biblioclip, lancé par le réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal. Bien sûr, il y a eu production de ces nouveaux documents audiovisuels dont sont friandes les bibliothèques happées par le virage Web. Mais le concours Biblioclip était davantage une entreprise de séduction auprès d'une clientèle qui échappe encore aux statistiques de fréquentation.

Lancé le 4 octobre 2007, à l'occasion de la mise en ligne du nouveau site Web des bibliothèques montréalaises et du catalogue Nelligan, le concours Biblioclip a permis d'emmagasiner plus de 90 courts métrages portant sur les bibliothèques. En plus de pouvoir être visionné en permanence sur la page du concours, chaque court métrage est

Des chiffres

Durée du concours :

du 4 octobre 2007 au 29 février 2008

Nombre de participants : 138

Nombre de courts métrages : 94

Moyenne d'âge : 26 ans

Le plus jeune : 14 ans

Le plus vieux : 61 ans

14 à 20 ans : 44 (32%)

21 à 25 ans : 31 (22%)

26 à 30 ans : 32 (23%)

31 à 35 ans : 11 (8%)

36 à 40 ans : 8 (6%)

41 à 45 ans : 5 (4%)

46 à 50 ans : 2 (1%)

50 à 55 ans : 2 (1%)

56 à 60 ans : 1 (1%)

60 à 65 ans : 2 (1%)

Les quatre courts métrages lauréats et tous les autres peuvent être visionnés sur le site Web du Réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/biblio).

présenté durant deux semaines sur la page d'accueil. D'une pierre, cinq coups : chaque participant a son heure de gloire; le site Web est alimenté par une production originale sur les bibliothèques; la participation est mise de l'avant; l'image des bibliothèques est modernisée et l'offre des bibliothèques s'adapte aux besoins d'une population de plus en plus stimulée par des sources d'information virtuelles constamment renouvelées.

Le concours a été inspiré par les sites Internet de socialisation, particulièrement fréquentés par les jeunes, tels que Youtube et Facebook. Les participants au concours Biblioclip devaient réaliser un court métrage d'une durée de trente secondes à une minute trente. Tous les thèmes et les styles étaient acceptés. Seul sujet imposé : introduire les notions de « bibliothèque » et de « Montréal » d'une manière originale. Le concours était ouvert à tous, individus ou groupes.

Il n'y avait aucune restriction quant au lieu de résidence.

La gestion du concours est exigeante. Elle implique des investissements financiers, techniques et humains importants. Par contre, l'impact dans le milieu est immédiat et les bénéfices sont nombreux. Grâce à ce concours, les bibliothèques de Montréal ont intégré le milieu du cinéma, de la télévision, de la publicité et des nouveaux médias. Des contacts privilégiés ont été établis avec les institutions d'enseignement et les groupes communautaires, et le monde effervescent et en plein essor de la création numérique a été frappé au cœur. Les contacts sont faits. Il nous reste maintenant à conserver et à alimenter ce réseau.

Les outils de socialisation Web ouvrent des portes et abolissent plusieurs frontières. Il deviendra de plus en plus facile pour les bibliothèques de profiter des apports de l'une et de l'autre. Ainsi, par exemple, le concours Biblioclip, à l'instar du Web, ne s'est pas limité aux frontières montréalaises. La cause des bibliothèques et de la lecture ne s'arrête pas au tablier d'un pont. L'avènement de ces outils permettra d'universaliser plusieurs programmes et activités qui pourront être repris dans des bibliothèques plus petites ou moins bien pourvues.

La soirée de remise de prix a eu lieu le 22 avril 2008 à la Société des arts technologiques, une institution reconnue pour son avant-gardisme en matière de multimédia. Plus de 250 personnes y étaient présentes. Ces gens y étaient bien sûr pour savoir lesquels d'entre eux allaient recueillir les grands prix, mais aussi parce que durant plusieurs jours, ils avaient réfléchi à la bibliothèque, à ce qu'elle devait être, à son avenir, à son implication sociale, à sa participation citoyenne. Et ça, pour nous, ça n'a pas de prix.

Adjoint à la directrice-associée des Bibliothèques de la Ville de Montréal et auteur de livres jeunesse, dont *Victor et Victor* : un roman (illustré par Philippe Beha, Saint-Lambert : Soulières, 2007, 69 p.) et *Victor, l'invincible* : un roman (illustré par Philippe Beha, Saint-Lambert : Soulières, 2008).

APPEL AUX CHERCHEURS

Argus se dote d'une nouvelle section consacrée à la recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Cette section offrira un nouvel espace de diffusion permettant aux chercheurs de partager leurs résultats.

Les bibliothécaires professionnels effectuant de la recherche, les professeurs et les étudiants à la maîtrise ou au doctorat sont invités à soumettre une proposition d'article contenant les éléments suivants : sujet abordé, problématique/objectifs, méthodologie, résultats sommaires.

Veuillez noter qu'aucune thématique particulière n'a été retenue. Toutefois, le sujet doit être lié au domaine de la bibliothéconomie ou des sciences de l'information. L'article peut être rédigé en français ou en anglais.

Intéressé? Veuillez alors communiquer avec Andréa Harland (andrea.harland@concordia.ca) ou avec Patrick Labelle (patrick.labelle@concordia.ca).

Vous avez envie d'écrire pour Argus? Vous désirez partager vos expériences? Creuser vos interrogations? Faire part de vos lectures? Nous mettre sur une bonne piste? Contactez-nous à l'adresse info@cbpq.qc.ca

ERRATUM

• Numéro spécial, printemps-été 2008, article de Sarah de Bogui. La note 5 de la page 106 indique que la collection Saint-Sulpice de BANQ comporte 230 000 « titres ». Le terme exact aurait dû être 230 000 « documents ».

• Numéro 3, hiver 2008, article de Marie D. Martel. À la place de « grâce à une subvention du ministère de l'Éducation qui sera octroyée dans le cadre du programme de soutien à l'école montréalaise, la bibliothèque Centrale-jeunes participera à une projet pilote », on aurait dû lire « grâce à une collaboration du Programme de soutien à l'école montréalaise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, la bibliothèque Centrale-jeunes participera à un projet pilote ».



Le monde du livre au bout des doigts

MEMENTO^{MD}, une solution complète pour les bibliothécaires,
les documentalistes et les techniciens en documentation



**Partagez la plateforme Memento et travaillez
en équipe de manière plus efficace.**

MEMENTO Catalogue en ligne

Consultez, parmi plus d'un million de fiches produit, les livres de langue française sur le marché incluant les nouveautés, les titres à paraître et les ouvrages spécialisés provenant du Québec, du Canada et de l'Europe. Les données sont normalisées et mises à jour sur une base quotidienne.

MEMENTO Base multimédia

Ayez accès à notre base multimédia qui regroupe plus de 30 supports autres que le livre (DVD, CD, livres sonores, etc).

MEMENTO Paniers et bons de commande en ligne

Créez vos paniers de sélection et d'acquisition sur mesure, consultez notre **Répertoire de librairies agréées** et envoyez vos bons de commandes en ligne à vos fournisseurs.

Laissez Memento travailler à votre place.

MEMENTO Récupération de fiches produits

Réduisez le temps de travail répétitif de saisie en récupérant la fiche produit en format MARC 21 dans votre système d'inventaire, à la notice ou en lot.

MEMENTO Service API

Accédez à la technologie Internet. À partir de votre système, interrogez notre plateforme et récupérez l'information de la fiche produit, à la notice ou en lot.

MEMENTO Web

Enrichissez l'OPAC grâce à Memento et diffusez sur votre portail les imagerie livre, le résumé des nouveautés et des titres à paraître, etc.

Consultez nos professionnels

MEMENTO Développement de collection

Vous souhaitez développer vos collections? Nous mettons à votre disposition notre expertise pour constituer des listes thématiques grâce, notamment, aux 3 600 mots clés de notre lexique.

MEMENTO Formation

Profitez de nos sessions de formation gratuite sur abonnement ou inscrivez-vous à une session de formation interactive en ligne pour une connaissance plus approfondie de Memento. Informez-vous de nos formations sur mesure en entreprise.

MEMENTO Organisation du travail

Utilisez les services de nos professionnels pour vous aider à configurer le logiciel en fonction de vos préférences de paramétrage.



BTLF

SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA
BANQUE DE TITRES DE LANGUE FRANÇAISE

www.btlf.qc.ca
www.mementolivres.com

Pour essai gratuit: 1 888 340-BTLF

La recherche intelligente se redécouvre à l'Université Laval

Un nouveau catalogue voit le jour



par Guy Teasdale
Guy.Teasdale@bibl.ulaval.ca

L'auteur décrit les raisons ayant mené la bibliothèque de l'Université Laval à créer une nouvelle interface de recherche à facettes pour son catalogue, ainsi que les objectifs poursuivis. Il indique que l'outil aura des impacts positifs sur l'exploitation et l'utilisation du *Répertoire des vedettes matières de l'Université Laval* et de l'intelligence des métadonnées enfouies dans les catalogues. L'auteur fait sommairement état du débat concernant la pertinence des LCSH.

Intelligent searching is rediscovered at l'Université Laval. A new catalogue sees the light of day The author describes the rationale and objectives behind the Bibliothèque de l'Université Laval's decision to create a new faceted research interface for its catalogue. This tool will have a positive impact on the use of Université Laval's "*Répertoire des vedettes matières*" (RVM) and of the metadata buried in the catalogues. The author summarizes the debate relating to the pertinence of LCSH.

En 2005, 89 % des étudiants universitaires débutaient leur recherche d'information par un moteur de recherche de type Google ou Yahoo (contre 2 % dans un catalogue de bibliothèque)¹. D'autre part, appelés à qualifier la recherche en bibliothèque par rapport à la recherche à l'aide d'un moteur de recherche, les usagers n'accordent la note de passage aux bibliothèques que pour deux des sept qualificatifs en cause : l'information est de qualité et elle est crédible. Les moteurs de recherche remportent la palme pour les cinq autres qualificatifs : rapide, pratique, facile à utiliser, rentable et fiable².

Et cette vaste enquête a été publiée en 2005! Rien ne nous permet de penser que les opinions aient beaucoup évolué depuis ce temps. Les jeunes qui entrent à l'université sont pratiquement nés avec le Web, et les interfaces de recherche sont de plus en plus conviviales. Cette enquête de 2005 est corroborée par nos enquêtes LibQual qui font ressortir certaines insatisfactions des usagers au niveau du contrôle de l'information³.

Que faire alors? Attendre la prochaine version de notre système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB)? Malheureusement, ce marché évolue beaucoup moins rapidement que toutes les applications commerciales du Web. Les SIGB génèrent des ventes d'environ 570 M\$ par année⁴ tandis que Google à lui seul rapportait 5,3 G\$ au second trimestre 2008⁵! Les améliorations apportées dans les différents SIGB au fil des ans ont été qualifiées de « cosmétiques ». Un important auteur, Roy Tennant, parle même de « lipstick on a pig » (« rouge à lèvres sur un cochon », le « cochon » étant l'interface utilisateur). Certaines bibliothèques ont pris acte et tentent de fournir des interfaces mieux adaptées aux réalités du Web et de ses usagers.

C'est ainsi que la North Carolina State University Library (NCSU) provoqua un coup de tonnerre dans le ciel de la bibliothéconomie en dévoilant en janvier 2006 sa nouvelle interface de recherche propulsée par Endeca. Les bloggeurs écrivent alors que la NCSU avait « tué le cochon » tant le saut qualitatif était important⁶. L'intérêt était double pour la bibliothèque de l'Université Laval (BUL), puisque ce nouveau catalogue de la NCSU permettait une recherche par facettes et se superposait au même SIGB, Unicorn, que celui de la BUL. Le saut qualitatif était important... et cher. Dans un texte précédent d'*Argus*, je mentionnais d'ailleurs que c'est sans doute là une des raisons qui poussent de plus en plus de bibliothèques à se « risquer » à l'Open Source⁷.

La Bibliothèque de l'Université Laval a donc examiné plusieurs options. Les choix ne manquaient pas : du côté des applications commerciales, on retrouve les Endeca, Primo

	Bibliothèque	Moteur de recherche
Rapide	8 %	92 %
Pratique	11 %	89 %
Facile à utiliser	15 %	85 %
Rentable	25 %	75 %
Fiable	28 %	72 %
Information de qualité	56 %	44 %
Information crédible	60 %	40 %

(Ex Libris), Encore (Innovative), Aquabrowser, sans compter les autres « en développement ». Du côté de l'Open Source, on retrouve Evergreen, Fac-Back, Scribio, VuFind, Koha, PMB et BiblioteQ. Après analyse, le logiciel SOLR nous a semblé être le plus prometteur. À l'automne 2007, un prototype contenant 1,4 million de notices (extraites d'Unicorn et converties en XML) a été développé, et différents tests ont été effectués. Le projet, présenté aux employés, a alors été jugé emballant. Disposant de toutes les expertises professionnelles nécessaires à l'interne⁸, la BUL a ainsi décidé d'aller de l'avant en mettant sur pied un projet de développement en bonne et due forme. Et c'est ainsi que « Ariane 2.0 » a été dévoilé dans sa version bêta le 13 août dernier (<http://ariane2.bibl.ulaval.ca>).

Objectifs

Les objectifs poursuivis étaient nombreux. D'abord et avant tout, il va sans dire, mieux répondre aux besoins des usagers et régler les problèmes signalés au début de cet article. Dès le départ, nous avons choisi de maintenir les deux catalogues Ariane, ce qui diminuait les possibilités de résistance au changement.

Nous cherchions à recréer le « rectangle magique » dépouillé de Google et à l'appliquer à une bibliothèque universitaire. Les avantages sont tangibles, les plus évidents étant la recherche par facettes; la possibilité de mieux exploiter la puissance du *répertoire des vedettes matières de l'Université Laval* (RVM) et des différents fichiers d'autorité; la possibilité de trier des résultats de recherche de différentes façons; la pondération des résultats de recherche en fonction de la présence de mots dans telle ou telle zone du format MARC;

« Ariane 2.0 tiendra compte de la popularité des documents lors de l'affichage des résultats. »

la pondération des notices en fonction de la « popularité » du livre (nombre de prêts); la prise en compte des mots vides dans plusieurs langues; la possibilité d'indexer la racine des mots; la possibilité d'intégrer un correcteur orthographique... et il y en a d'autres!

Des sondages et des *focus groups*, visant à mesurer la facilité d'utilisation et la satisfaction par rapport à l'ergonomie, seront effectués au cours de l'automne 2008 et permettront l'évolution rapide de la nouvelle plateforme de recherche.

Guider la recherche avec les facettes

Nous cherchons à guider l'étudiant dans sa démarche de recherche en facilitant une recherche booléenne intuitive. Car il faut se rendre à l'évidence : cela fait près de trente ans qu'on explique les principes de base de la recherche booléenne à des générations d'étudiants et la littérature bibliothéconomique démontre à l'envie que cela pose toujours

problème. Soit nos étudiants ne comprennent pas, soit ils ne voient pas l'intérêt de la chose. À l'opposé, les facettes d'Ariane 2.0, construites dynamiquement au fur et à mesure d'une recherche, permettent de raffiner les résultats d'un simple clic. Il est également facile d'étendre une recherche, en revenant dans des étapes antérieures de la recherche. En effet, les différentes facettes activées lors d'une même recherche peuvent être annulées, dans n'importe quel ordre.

Passer du centre du campus au centre de l'écran

Nous voulons également faciliter l'intégration harmonieuse du catalogue aux futurs environnements numériques d'apprentissage en train d'être implantés sur les campus, afin que chaque étudiant soit à un clic de la bibliothèque depuis son environnement d'apprentissage.

Dans une étape ultérieure, nous évaluerons l'intérêt de permettre l'interaction avec l'utilisateur (évaluations d'utilisateurs, comptes rendus, *tagging*, c'est-à-dire mots clés d'utilisateurs). Comme la BUL contrôle maintenant son interface, elle pourra implanter ces améliorations à son rythme, en fonction des besoins d'utilisateurs, et non à la suite de développements éventuels et coûteux de la part des fournisseurs commerciaux.

Redécouvrir la puissance du RVM et des autorités

Plusieurs débats, parfois virulents⁹, agitent nos collègues américains sur la pertinence de maintenir les fameuses Library of Congress Subject Headings (LCSH). Les partisans de leur abandon font valoir les arguments des coûts, d'une utilisation déclinante et d'un usage de plus en plus important des Google de ce monde.

Étant producteur du RVM, la BUL est, bien évidemment, interpellée par la nature du débat. Ariane 2.0 a été conçue avec l'intention d'en faire un outil permettant une utilisation plus efficace et harmonieuse des fichiers d'autorité et du RVM. Nous espérons faire ressortir la richesse et l'intelligence des métadonnées enfouies dans le catalogue par des générations de bibliothécaires. Ainsi, une recherche d'un terme rejeté ou même d'un terme anglais pourra offrir différentes options à l'utilisateur en plus des termes génériques, spécifiques et associés.

Exemples : dans l'index sujets/répertoire

Vous avez demandé : Guerre fratricide

La bibliothèque de l'Université Laval vous suggère :

Terme générique : Droit international

Terme générique : Guerre

Terme générique : Résistance au gouvernement

Terme générique : Révolutions

Forme acceptée : Guerre civile

Exemple : dans l'index auteur/répertoire

Vous avez demandé : Amantine Dupin

La bibliothèque de l'Université Laval vous suggère :

Sand, George, 1804-1876

Exemple : dans l'index auteur/Titre normalisé de l'oeuvre
Vous avez demandé : Mozart petite musique de nuit
La bibliothèque de l'Université Laval vous suggère :
Mozart, Wolfgang Amadeus, 1756-1791. Kleine Nachtmusik

Qu'a-t-on à perdre?

L'exploitation du RVM dans Ariane 2.0 permettra à l'étudiant de découvrir, au fil de ses recherches, deux importantes valeurs ajoutées par rapport à une simple recherche par mot-clé, soit la prévisibilité et ce que Thomas Mann appelle la « sérendipité systématisée »¹⁰.

*« On redécouvre les vedettes matières
précoordonnées ! »*

En cherchant un mot dans l'index « sujet/répertoire », on accèdera aux vedettes matières précoordonnées comme on les voyait dans les catalogues sur fiches. L'étudiant y découvrira, un peu intuitivement, une structure intellectuelle avec différentes subdivisions par ordre alphabétique. Cette présentation fera surgir des aspects de recherche auxquels l'utilisateur n'avait sans doute pas pensé. Il découvrira progressivement, à l'usage, que cette structure est prévisible. Par exemple, une recherche sujet de l'expression « guerre civile » suggérera un arrangement par ordre alphabétique de pays avec subdivisions de genres ou de formes comme des biographies, des sources et des récits personnels.

La sérendipité (le RVM nous renvoie à « effet serendip ») se définit comme une façon systématisée de faire des « découvertes heureuses ou inattendues ». Le meilleur exemple réside dans le bouquinage dans les rayons de bibliothèque, permettant de trouver des livres intéressants à proximité de celui que l'on cherchait. Elle devient systématisée en ce sens que le livre n'est pas placé au hasard, mais plutôt par sa cote. De la même façon, une recherche sur la « peine capitale » dans la zone titre d'Ariane 2.0 générera 14 titres. La même recherche dans la zone sujet/répertoire permettra de voir que la vedette matière acceptée est plutôt « peine de mort ». La relance de la recherche avec ce concept fera ressortir pas moins de 152 titres, permettant des découvertes heureuses ou inattendues.

Ces deux avantages me semblent démontrer de façon éloquente la pertinence du RVM. Une étude récente démontre qu'en utilisant uniquement une recherche par mot clé on passerait à côté d'environ 30 % des ouvrages¹¹! On perdrait également les avantages de l'entrée uniforme peu importe la langue (colocalisation). Les Américains ne repéreraient que les ouvrages en anglais et inversement les francophones interrogeant en français passeraient à côté d'une bonne partie de la collection en d'autres langues, ce qui, à la BUL, représente tout de même près de 50 % de la collection!

Et si on « cherchait partout », comme avec Google?

Certains partisans de l'abandon des LCSH prétendent que les recherches en catalogue sont surtout faites pour des choses connues d'avance. Dans un exemple cité par l'Université Cornell¹², on utilise les champs auteur et titre dans 61 % des cas, contre 3 % seulement pour les recherches sujet. Notons qu'à l'Université Laval, c'est plutôt 11 % des recherches qui sont faites par sujet, ce qui illustre davantage encore la nécessité de la colocalisation pour des usagers francophones.

D'autre part, on constate que les étudiants utilisent Ariane/Unicorn de la même façon que Google : ils saisissent un ou deux mots clés en vocabulaire libre et recherchent dans tous les champs. Après avoir trouvé une notice intéressante, ils relancent la recherche à partir d'hyperliens présents dans les champs en vocabulaire contrôlé de la notice bibliographique. Ainsi, à partir des 3,9 M de recherches effectuées dans Ariane l'année dernière, quelque 250 000 relances se sont produites à partir d'une notice de catalogue et 527 000 autres, à partir d'utilisation de termes présents dans les fichiers d'autorité. Près d'une recherche sur cinq (19,8 %) est ainsi effectuée par l'entremise du vocabulaire contrôlé.

Étonnamment, après un an et demi d'utilisation, la NCSU a calculé que les recherches au moyen de la facette sujet représentent 28,5 % des requêtes à son catalogue. Il s'agit là de la facette la plus utilisée, suivie de la classification de la bibliothèque du Congrès (24,3 %)¹³. Nous croyons que l'impact sera le même pour Ariane 2.0.

Depuis la tablette d'argile, les besoins changent, les bibliothèques s'adaptent et les outils se raffinent. Ariane 2.0 participe à ce mouvement sans fin. D'autres défis s'annoncent : par exemple, ceux des coûts du traitement intellectuel consécutif à l'explosion documentaire, la réutilisation des différentes formes de métadonnées, l'expérimentation du 2.0 à travers des outils de type LibraryThing, lequel enregistre pas moins de 460 000 usagers ayant catalogué 30 M de livres au moyen de 38 M de mots-clés!

À l'heure où l'on s'apprête à construire le Web sémantique annoncé en 2001 par Tim Berner-Lee, à l'heure où l'on cherche désespérément des sources crédibles de vocabulaire contrôlé à exploiter par machine (et que les bibliothèques possèdent déjà ce capital de qualité et de crédibilité), il serait catastrophique, pour ne pas dire stupide, d'abandonner les LCSH, ce grandiose édifice intellectuel construit depuis plus de cent ans par des générations de bibliothécaires. Ariane 2.0, nous en sommes convaincus, fera redécouvrir l'art de la recherche intelligente.

Notes

1. Perceptions of libraries and information resources, OCLC, 2005, question 520 (<http://www.oclc.org/reports/2005perceptions.htm>).
2. Source: Perceptions of libraries and information resources, OCLC, 2005, question 1355. (<http://www.oclc.org/reports/2005perceptions.htm>)

3. Source : LibQUAL+ Canada Consortium (rev. 9/17/07). Results from all 54 participating libraries (<http://library.queensu.ca/webir/canlibqual/results-e.htm>). Question Information Control # 6 «Easy to use access tools that allow me to find things on my own». Les réponses étaient : moyenne minimum : 6.88; moyenne désirée 8.10; moyenne perçue 7.04.
4. Breeding, Marshall. «Opportunity out of turmoil». *Library Journal*, vol. 133, no. 6 (Avril 2008): 32-38.
5. «Google announces second quarter 2008 results». *Business Wire*, July 17, 2008 (http://findarticles.com/p/articles/mi_m0EIN/is_2008_July_17/ai_n27926941).
6. Koltzenburg, Teresa. «From swine to divine: NCSU unveils new online catalog», 12/01/2006. (<http://www.techsource.ala.org/blog/2006/01/from-swine-to-divine-ncsu-unveils-new-online-catalog.html>).
7. Teasdale, Guy. «Les vannes de l'Open Source sont-elles ouvertes?». *Argus*, vol. 36, no2, automne 2007.
8. Simon Pierre Barrette, spécialiste en ressources documentaire, Jo-Anne Bélair, chef de la section Répertoire des vedettes matières, Rida Benjelloun, chef de la section recherche et développement numérique et chef de projet, Pierre Lemieux, analyste de l'informatique, Marcel Plourde, chef de la section catalogage, Chantal St-Louis, chef de la section Aide à la recherche et Guy Teasdale, directeur de la bibliothèque numérique et des TI. Ces personnes étaient assistées d'un comité d'utilisateurs formé d'Élise Couturier, Annie D'Anjou, Louise Delisle et France Morin.
9. Voir en particulier les interventions de Thomas Mann, bibliothécaire à la Bibliothèque du Congrès. Mann, Thomas. «What is going on at the Library of Congress?» (<http://www.guild2910.org/AFSCMEWhatIsGoingOn.pdf>). Mann, Thomas. «The changing nature of the catalog and its integration with other discovery tools. Final Report. March 17, 2006. Prepared for the Library of Congress by Karen Calhoun : A Critical Review» (<http://www.guild2910.org/AFSCMECalhounReviewREV.pdf>).
10. Mann, Thomas. *Library Research Models : A Guide to Classification, Cataloging, and Computers*, New York, Oxford University Press, 1993, p.120.
11. Gross, Tina et Arlene G. Taylor. «What have we got to lose? The effect of controlled vocabulary on keyword searching results». *College & Research Libraries*, May 2005, pp. 212-230.
12. Banush, David et Jim LeBlanc «Utility, library priorities, and cataloging policies». *Library Collections, Acquisitions & Technical Services*, 31, 2007, p. 106
13. «Which facets are most used?». Courriel d'Emily Lynema à la liste de discussion NGC4LIB@listserv.nd.edu, 8 avril 2008.

Directeur, Bibliothèque numérique et technologies de l'information, Bibliothèque de l'Université Laval

Programme de formation continue 2008/2009 de la CBPQ

- **17 octobre** – ENAP *Mettre en place des pratiques de transmission des connaissances dans son milieu de travail*
- **31 octobre** – CRIM *Utilisation et production de fils RSS en bibliothèque* – Atelier technique
- **7 novembre** – ENAP *La littérature pour les 12-17 ans, un monde à découvrir* – Atelier d'initiation
- **14 novembre** – CRIM *Design, développement et production de capsules vidéo didactiques* – Atelier technique
- **28 novembre** – CRIM *Intégrer les blogues à sa pratique : atelier de création et d'exploitation* – Atelier technique
- **6 février 2009** – *Planifier ses stratégies pour mieux se positionner !*
- **13 février** – *Intégrer les wikis à sa pratique : atelier de création et d'exploitation* – Atelier technique
- **20 février** – *Le Web, les jeunes et la bibliothèque*
- **13 mars** – *Comprendre les liens entre la politique municipale, l'administration et la bibliothèque publique*
- **20 mars** – *La gestion des employés difficiles*
- **27 mars** – *Le Mind mapping® ou les cartes cognitives au service des bibliothèques et centres de documentation*
- **3 avril** – *Les collections dans les bibliothèques universitaires : élaborer et mettre à jour une politique de développement des collections*

Pour plus d'informations :

info@cbpq.qc.ca

www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2008-2009/FC0809_Programme.html

La bibliothèque 2.0 émerge à Québec



par Pierre Chicoine
Pierre.Chicoine@bibl.ulaval.ca

Le Web a une réalité mouvante, en perpétuel changement, une terra incognita à laquelle nous devons sans cesse nous adapter pour y établir de nouveaux comptoirs de service. Nous allons maintenant explorer la carte servant à naviguer dans ce territoire et détailler les services mis en place à la Bibliothèque de l'Université Laval depuis 2006.

The Web 2.0 Library Emerges at Quebec The Web is a fluid reality and a "terra incognita" to which we must always adapt with the goal of establishing new services. In this article we will explore the map used to navigate this territory and describe the services put in place at Université Laval since 2006.

Le Web ne peut plus aujourd'hui être considéré sous l'angle strictement informatique et technologique. Il se borne de moins en moins à une fonction de vitrine comme les sites de première génération du début de la démocratisation d'Internet. Le Web est maintenant un média à part entière et, qui plus est, un média social, conformément au concept de Web 2.0 qui recouvre un ensemble des pratiques participatives et communautaires.

De plus en plus, les sites Web deviennent des lieux offrant aux usagers la possibilité d'interagir, de collaborer, et deviennent des destinations particulièrement attrayantes. La bibliothèque doit apprendre à tirer profit de cette force d'attraction en développant des stratégies de séduction s'appuyant sur la fréquentation de ces sites qui s'avèrent, de plus en plus, des incontournables sur le plan des communications.

Si on peut penser que certains sites, tel Facebook, sont à la mode de manière passagère, on ne peut douter de la force du phénomène. L'étude du CEFRIQ¹ conduite auprès du public québécois depuis 1999 confirme l'importance du Web 2.0 chez les 18-34 ans. Blogues, wikis et réseaux sociaux font partie des pratiques courantes, rejoignant près de la moitié des jeunes. On peut même voir l'émergence du mobile avec 16 % d'utilisation chez ce même groupe. En fait, Internet devient LE média des jeunes et donc celui de l'avenir.

Incidemment, le Web devient un nouveau « centre de gravité » pour l'aspect communication de toute entreprise ou organisation. On voit une autre manifestation de la « migra-

tion » vers Internet lorsqu'une entreprise de radiodiffusion traditionnelle redéfinit son modèle d'affaires pour le centrer sur le Web. Skyrock², une station de radio française majeure, a ainsi suivi la popularité de son réseau social pour se redéfinir comme une entreprise Web possédant une radio et non pas comme une radio diffusant sur le Web! Un site Web représente plus qu'un simple moyen promotionnel et doit être considéré comme une entreprise en soi. Pour la bibliothèque, tout s'y trouve : catalogue, bases de données, ressources électroniques, aide à l'utilisateur. Et maintenant il est même possible d'y transposer la richesse de l'interaction avec le personnel!

Approche de service ancrée dans le contenu

Le positionnement représente l'enjeu principal de la bibliothèque dans le nouvel espace numérique. Pour continuer à bien servir sa clientèle, la bibliothèque doit créer de nouveaux réseaux d'interactions dans cet environnement afin d'y prolonger son offre de service de manière efficace.

La matière première du positionnement est le contenu – que la bibliothèque connaît très bien – mais qui doit emprunter une tangente « relationnelle », en collaboration avec les usagers.

Une première phase de développement a permis à la Bibliothèque de l'Université Laval d'offrir, en janvier 2006, les nouveaux portails thématiques. Ceux-ci remplaçaient avantageusement les biblioguides plus traditionnels et, surtout, offraient plusieurs caractéristiques des blogues : ajout de contenu simplifié grâce à une interface d'édition intuitive (avec un système de gestion de contenu ou CMS en anglais), affichage de nouvelles, espace promotionnel. L'interaction n'est cependant pas directe et intégrée au système, puisque les suggestions et commentaires se font via des formulaires plus traditionnels.

Les portails thématiques rassemblent et organisent les ressources et les services spécifiques à chaque discipline. L'utilisation du site est d'autant plus simplifiée que celui-ci intègre maintenant le catalogue Ariane et les ressources électroniques accessibles en ligne. Cela signifie que l'accès aux notices, aux bases de données, aux périodiques et aux monographies électroniques se fait directement à partir de leurs mentions aux portails thématiques. Cette approche facilite la recherche en dirigeant rapidement l'utilisateur vers les sources d'information les plus pertinentes pour son domaine d'études et permet de transposer dans l'environnement numérique l'expertise des bibliothécaires tout en favorisant une offre de services plus personnalisés.

Simple comme bonjour !

Un simple fichier envoyant une requête au catalogue suffit pour intégrer iGoogle, Netvibes, ainsi que les applications comme Windows Live et Opera. Voici un exemple d'un gadget logiciel (*widget*) pour Ariane, le catalogue de la Bibliothèque de l'Université Laval:

http://www.bibl.ulaval.ca/widget/ariane_netvibe.html

Après installation, les usagers peuvent lancer en un clic une interrogation des ressources de la bibliothèque à partir de leurs applications préférées.

La réponse des usagers à cette approche a été très positive, puisque la consultation des pages a doublé. Lors des quatre premiers mois de fréquentation, le nombre de visiteurs est ainsi passé de 58 614 en 2005 pour les biblioguides à 122 000 en 2006 pour les portails thématiques.

Une seconde phase de développement, bien entamée, permet d'offrir une veille informationnelle avec l'agrégation de fils RSS provenant d'une sélection de périodiques électroniques, d'intervenants clés comme l'American Psychological Association et d'une extraction sur mesure des nouvelles acquisitions de la bibliothèque. Il s'agit d'une sorte de salle de lecture virtuelle donnant accès à un contenu d'actualité ainsi qu'aux principaux outils documentaires. Encore une fois, la réponse des usagers est favorable, avec une augmentation significative de la consultation des pages, passant notamment, dans le cas du portail de psychologie, de 31 066 en 2007 à 52 610 en 2008.

Nouveaux comptoirs de services

Un site Web constamment renouvelé se révèle essentiel, mais il faut aussi intégrer progressivement les outils Web 2.0. La priorité se déplace de la seule expertise des bibliothécaires, l'information, l'outil ou la technologie, pour se porter sur l'expérience de l'utilisateur. Bref, il s'agit de bâtir un site Web en phase avec la nouvelle génération et avec la nouvelle réalité du virtuel. Une bibliothèque 2.0 en émergera avec une offre de service encore plus attrayante, efficace, dynamique et surtout interactive.

Dans l'optique d'une architecture de participation, il apparaît pertinent d'ouvrir la possibilité aux usagers de prendre part au travail de référencement en mettant à leur disposition un espace et des moyens technologiques pour intervenir dans la construction du contenu des portails eux-mêmes. Ainsi, des étudiants de premier cycle pourraient, par exemple, pointer les ressources les plus pertinentes pour un cours donné ou partager avec les autres étudiants de l'information incontournable sur les ressources documentaires. Les applications sont nombreuses.

Portails 2.0

La voie expérimentée depuis janvier 2008 consiste à transposer des portails thématiques dans l'outil Netvibes³. Ceci facilite la consultation sur mesure de divers contenus en permettant à un utilisateur de créer son portail personnel composé de flux RSS, de gadgets logiciels (« widgets ») comme la lecture de la météo ou l'intégration de contenus provenant de réseaux sociaux tels Flickr et Facebook, en plus de centaines d'API (comme des traducteurs et méta-moteurs). Il s'agit de choisir parmi les modules disponibles, qu'ils soient proposés par Netvibes ou par les utilisateurs eux-mêmes. Simple d'utilisation, l'application guide l'utilisateur dans les différentes étapes de la création de son portail. Netvibes permet en outre de créer des espaces publics, appelés « univers », offrant les mêmes possibilités d'intégration. Cette fonctionnalité récente est utilisée pour la transposition des portails thématiques, notamment en génie civil, génie chimique et génie des mines⁴.

L'utilisation de Netvibes marque un tournant dans l'offre de service de la bibliothèque : il s'agit, en effet, d'utiliser un site externe sans en avoir pleinement le contrôle! Ce choix a été fait pour développer les services rapidement et à peu de frais tout en minimisant les ressources humaines affectées à la mise en place du service. Il s'agit maintenant de voir comment nos usagers interagiront avec ces nouvelles interfaces et s'ils se les approprieront réellement. Nous participons ainsi plus facilement à la mouvance Web 2.0. Comme les investissements pour ces initiatives sont réduits au minimum du côté de la technologie, nous pouvons nous centrer sur le contenu et envisager les choix technologiques qui se présentent en gardant toutes les portes ouvertes.

De site Web à services Web

Nous assistons à une autre transformation, le site Web centralisé est « déconstruit » en « services Web » permettant de distribuer la consultation et l'utilisation des services de la bibliothèque. Cette approche constitue une tendance irréversible avec la multiplication des réseaux sociaux et la création de portails personnalisés par les usagers. Dans ce contexte, le catalogue est un indispensable de la « distribution » de la bibliothèque. Les usagers ne doivent plus être obligés de venir au catalogue. Il faut que celui-ci soit offert plus largement, sous forme de services Web, et ce, afin de contribuer à un meilleur positionnement de la bibliothèque sur la planète Web.

Références

1. CEFRIQ, NETendances 2007 : évolution de l'utilisation d'Internet au Québec depuis 1999
2. <http://www.skyrock.com/>
3. www.netvibes.com
4. http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/genie_chimique
http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/genie_mines
http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/genie_civil

Webmestre au service des bibliothèques de l'Université Laval

UQ-8 crée un Wiki

Chronique d'une expérience réussie



par Lino Tremblay
lino_tremblay@uqar.ca
et Dominique Papin
dominique.papin@uquebec.ca

Avec l'implantation d'un nouveau SIGB et la fusion des catalogues de huit établissements du réseau de l'Université du Québec, le partage efficace de l'information entre le personnel des bibliothèques est devenu essentiel. Un wiki professionnel a été mis en place pour répondre à ce besoin. Se basant sur cette expérience, ce texte tente de cerner les principales étapes de la création d'un wiki, les facteurs de son succès, de même que les avantages et les limites d'un tel outil.

UQ-8 Creates a Wiki. A report on a successful experience The efficient sharing of information between library personnel became essential with the introduction of a new integrated library system and the fusion of the catalogues of eight libraries belonging to the Université du Québec network. A professional wiki was put in place to answer this need. Based on this experience this text highlights the principle steps for creating a wiki, which factor insure success, as well as the advantages and disadvantages of this tool.

En 2007, huit établissements du réseau de l'Université du Québec ont remplacé le système Manitou par Aleph. Bien que l'hébergement et le soutien technologique du nouveau système (migration, serveurs, support, etc.) aient été confiés à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) dès le début du projet, le personnel de chaque bibliothèque a dû mettre la main à la pâte afin d'optimiser le transfert des données et paramétrer le système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB) localement.

De plus, l'impact de ce changement sur les utilisateurs « professionnels » (employés du prêt, des acquisitions, du catalogage, etc.) a été non négligeable. Auparavant habitué à travailler de façon quasi autonome dans un environnement séparé (même si le catalogue web et l'interface professionnelle étaient communs), le personnel de huit bibliothèques réparties dans tout le Québec se retrouvait du jour au lendemain avec un nouvel outil à maîtriser, et surtout une base de données bibliographique unique.

Il va sans dire que la quantité de données générées dans le cadre d'une telle opération est assez substantielle. Rapidement, il est devenu évident que le modèle de partage d'information classique, bien que fonctionnel, pouvait être

amélioré. Comme le fait remarquer Jean-Daniel Bourgault, responsable de l'opération des systèmes de bibliothèque à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) depuis 1993, « dans le temps de Manitou, l'information circulait de diverses façons : documents imprimés, courriels, appels téléphoniques, et, vers la fin, un intranet technique réservé aux bibliothécaires-système et aux directeurs. Comme tout était pas mal éparpillé, il y avait forcément beaucoup d'échanges isolés et de pertes d'information, ce qui compliquait la gestion et le développement du SIGB. C'était un entrelacs de tuyaux fuyants qui versaient des données dans plusieurs réservoirs en même temps - et parfois dans le vide. »

C'est dans ce contexte que l'idée de créer un wiki professionnel s'est imposée. « Dès le début du projet de changement de système, les directeurs des bibliothèques du groupe UQ-8 étaient tout à fait conscients qu'une fois l'implantation complétée, le principal défi consisterait à faire travailler ensemble les équipes affectées au traitement de la documentation de leurs établissements respectifs. L'idée proposée par les responsables locaux Aleph de s'appuyer sur un wiki pour regrouper l'information en lien avec l'utilisation d'Aleph a donc rapidement obtenu l'aval de l'ensemble des directeurs, » souligne Benoît Séguin, directeur du développement et services techniques et informatisés au Service de la bibliothèque de l'UQTR.

Pour mémoire, un wiki est « un système de gestion de contenu de site web qui rend les pages web librement modifiables par tous les visiteurs qui sont autorisés »¹. Il existe différents types de wikis : des wikis encyclopédiques (Wikipédia, s'il faut en nommer un seul), des wikis portant sur un domaine (informatique, cinéma, etc.), et d'autres, encore plus spécialisés, qui ne traitent que d'un seul sujet très précis (Linux, Star Wars, etc.). Le wiki professionnel, réservé à une équipe de travail ou à un groupe de personnes œuvrant dans le même domaine, fait généralement partie de cette dernière classe. Il est une solution de remplacement aux cahiers de procédures internes (le guide du format MARC 21, par exemple) et à l'intranet géré centralement.

Choix, installation et configuration

Une fois la décision prise d'implanter un wiki, il a fallu sélectionner une plateforme. La gamme de produits offerts est vaste, tout comme les modèles d'opération (logiciel libre ou propriétaire, hébergement local ou distant, etc.). MediaWiki a été choisi non seulement en raison de sa gratuité, mais aussi de sa popularité. En effet, ce moteur de wiki, développé dans un premier temps pour Wikipédia, est fort probablement le plus utilisé à travers le monde actuellement. La communauté de pratique MediaWiki est de ce fait très grande et très active.

COMMENT ASSURER LE SUCCÈS D'UN WIKI?

Avant le lancement

- Vérifier que le wiki est l'outil comblant le mieux le besoin. Même s'ils gagnent rapidement en popularité, les wikis ne sont pas une panacée. Dans certains contextes, d'autres outils peuvent s'avérer plus efficaces. Pour les bibliothécaires de référence, par exemple, le wiki est peu pratique, car les questions des usagers sont souvent complexes et rarement identiques. Par contre, pour le catalogage, le wiki est bien adapté, car les articles sont courts et portent sur des points précis (champs MARC, règles de catalogage, etc.) et des tâches répétitives.

- S'assurer de la collaboration du service des technologies de l'information (TI). Bien que l'installation d'un wiki soit simple, il est toujours préférable de pouvoir compter sur une personne des TI ouverte et enthousiaste envers le projet. En effet, même avec un moteur de wiki stable, des problèmes peuvent survenir (pannes de serveur, problèmes d'accès, etc.), et la configuration avancée du wiki peut exiger la connaissance de langages informatiques que le personnel d'une bibliothèque ne maîtrise pas nécessairement. Finalement, la création d'un wiki nécessite l'élargissement des droits en écriture sur le serveur hôte, ce qui effraie beaucoup d'administrateurs de serveurs.

- Ajouter du contenu. Un wiki vide peut dérouter les utilisateurs potentiels. Il est donc important d'y ajouter de l'information avant de le rendre public. Cela permet au passage d'offrir des exemples de pages, de tableaux, de titres, etc. De plus, cela donne l'occasion de tester les fonctionnalités du wiki et de prévoir les écueils rencontrés après le lancement.

- Documenter l'aide en ligne. Les pages d'aide créées lors de l'installation d'un moteur de wiki sont souvent minimales (celle de MediaWiki est vide). Même si l'aide est documentée ailleurs sur Internet, il est préférable de documenter de façon concise et ciblée les fonctionnalités de base du wiki directement dans l'outil, afin d'éviter que les utilisateurs – le plus souvent des novices en la matière – ne se découragent devant l'apparente complexité du wiki.

Il est aisé d'obtenir de l'aide, que ce soit par l'entremise de l'abondante documentation sur le moteur ou en s'adressant directement à d'autres utilisateurs (par courriel ou via des forums). Finalement, la célébrité de MediaWiki garantit sa survie et son développement à long terme – il serait surprenant que Wikipédia disparaisse sous peu!

L'installation de MediaWiki sur un serveur web standard² est très rapide (moins d'une heure). La configuration de l'outil est quant à elle optionnelle : on peut utiliser MediaWiki tel quel, sans y toucher. Il est cependant plus intéressant de le personnaliser. Par exemple, on peut simplifier les menus de navigation de gauche et du bas – la section « Faire un don »

Après le lancement

- Continuer la promotion. Particulièrement au début de la vie du wiki, il peut être utile d'avoir un « champion » du wiki : quelqu'un qui, sans aller jusqu'au harcèlement, rappelle aux utilisateurs l'existence du wiki lorsqu'il constate que de l'information présentée dans d'autres contextes y serait pertinente. Une fois le wiki entré dans les mœurs, ce type d'intervention s'avèrera de moins en moins nécessaire.

- Jardiner. Parce que tous peuvent contribuer au wiki, il est nécessaire d'en surveiller le développement, et ce dès le départ, avant que le wiki ne prenne trop d'ampleur. C'est le rôle du « jardinier », qui intervient lorsque apparaissent des « contributions bien intentionnées, mais non adaptées ou mal structurées qui vont nécessiter un certain travail de discussion, de mise en forme et de réécriture »³. Le travail de jardinage exigé varie avec la complexité du wiki et le volume d'information qui y est ajouté par ses utilisateurs. À titre d'exemple, l'administration régulière du wiki Aleph UQ-8 demande moins d'une heure par semaine.

- Faire des copies de sécurité. Le wiki étant destiné à servir de dépôt central des connaissances, il est important d'assurer la pérennité de l'information qui s'y trouve. La fragile crédibilité d'un wiki naissant peut vite être réduite à néant par une perte de données facilement évitable!

est peu pertinente dans le cas d'un wiki professionnel –, adapter le libellé des messages, etc.

L'accès au wiki Aleph UQ-8 est contrôlé par mot de passe (le même pour tous) pour trois raisons. Premièrement, un wiki complètement ouvert constitue une brèche de sécurité assez importante au niveau des serveurs. Deuxièmement, cette façon de faire évite la gestion du pourriel (ajout de pages et de liens sans rapport avec le contenu du wiki) et des dégâts causés par le vandalisme sur les pages existantes. Finalement, une partie de l'information déposée sur le wiki (publications d'Ex Libris, comptes rendus de réunions internes, etc.) doit être diffusée de façon sélective. Les inconvénients de cet accès limité sont mineurs, puisque de toute façon, le contenu du wiki est très local et présente peu d'intérêt pour le grand public.

Au départ, les usagers pouvaient modifier une page sans s'identifier individuellement. L'adresse IP servait alors de nom d'utilisateur. Il a par la suite été décidé de permettre l'édition uniquement aux personnes identifiées dans le wiki, histoire de faciliter le suivi des modifications. Cela n'empêche personne de contribuer, car une fois dans le wiki, chacun peut se créer un compte immédiatement, sans qu'un administrateur ait à modérer les demandes.

ALEPH

Après une longue histoire de logiciels de bibliothèque développés localement (BADADUQ en 1972, SIGIRD en 1986 et Manitou dans les années 1990), le réseau de l'Université du Québec a décidé, en 2006, de faire l'acquisition d'un système commercial. Ainsi, huit établissements (UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP et ETS) ont acquis collectivement Aleph de la société Ex Libris. Ce produit a été choisi pour sa flexibilité (en matière d'index, notamment) et ses grandes possibilités de travail en consortium. En effet, Aleph permet à plusieurs bibliothèques de partager un bassin de notices bibliographiques et de fichiers d'autorités, tout en restreignant l'accès aux données d'acquisition et de prêt par bibliothèque et par catégorie d'employé. Cette caractéristique était vitale pour «groupe UQ-8» qui désirait profiter de l'occasion pour unifier ses catalogues. Cette fusion complétée, tous les catalogueurs alimenteront une seule et même base de données bibliographique.

Après la rédaction du devis de conversion et quelques tests de fusion des données effectués au cours de l'hiver et du printemps 2007, les données extraites de Manitou ont été versées dans le nouveau système en juillet 2007. Les configurations avant lancement et les tests finaux ont été faits durant la deuxième moitié de l'été. Comme prévu, Aleph est entré en production à l'automne 2007, juste à temps pour la rentrée - et huit mois à peine après le choix de ce système.

Lancement et réactions

Le « wiki Aleph UQ-8 » a été lancé en novembre 2007. À l'origine, il a surtout été employé par le personnel du catalogage, dont les besoins étaient les plus criants.

L'appropriation de l'outil a été graduelle. L'obligation d'apprendre un nouveau langage (le « wikicode ») pour éditer et créer des pages a été un obstacle. Le public cible initial, majoritairement composé de technicien(ne)s en documentation, était cependant idéal : l'apprentissage de quelques balises n'a rien d'effrayant quand on maîtrise le format MARC! Certaines pages plus complexes (page d'accueil, tableaux, etc.) peuvent cependant nécessiter l'usage de fonctions plus avancées du wikicode et parfois le langage HTML. Ces pages sont alors rédigées par les administrateurs du wiki.

Par ailleurs, il a fallu un certain temps pour que certains réalisent et acceptent que tous puissent modifier les pages du wiki sans demander la permission chaque fois. « Au début, c'est un peu particulier de savoir qu'on peut changer le contenu d'un site web et que tout le monde le voit une minute après. Mais c'est si facile et instantané qu'on y prend vite goût », témoigne Anne Landry, technicienne en documentation à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Pour augmenter le degré de confiance et faciliter le contrôle de la qualité des modifications de la section catalogage, une nouvelle catégorie de pages a été créée. Lorsqu'une personne inscrit une pratique qui n'a pas encore été validée par le groupe, elle attribue à la page la catégorie « Page non officielle à valider ». Un avertissement en haut de page s'affiche. Des membres désignés par le groupe visitent périodiquement les pages à valider et évaluent leur contenu. Si nécessaire, ils apporteront le point à une prochaine réunion. Quand la suggestion est acceptée, la mention « page non officielle » est retirée et l'information est transmise à toutes les personnes concernées.

Une pratique qui a grandement favorisé l'intégration du wiki dans le travail quotidien est son utilisation lors des réunions du groupe d'Harmonisation des pratiques de catalogage (le groupe « HPC-8 »). En effet, les ordres du jour et les comptes rendus de ces réunions ne sont plus diffusés par courriel, mais par le wiki. Cela élimine le casse-tête des versions multiples et offre une souplesse appréciée : on peut modifier l'ordre du jour jusqu'à la dernière minute, et même pendant les réunions. Cela a également l'immense avantage de permettre la recherche en texte intégral dans ces documents en un seul endroit. De plus, la rédaction des comptes rendus, effectuée en alternance par les différents membres du groupe, a donné l'occasion à

The screenshot shows the Aleph UQ-8 wiki homepage. At the top, there's a navigation bar with links like 'accueil', 'discussion', 'modifier', 'historique', 'poster', 'suggérer', 'renommer', and 'suivre'. Below this, the page is titled 'Accueil' and contains a welcome message. The main content area is organized into several columns and sections, each with a list of links to various documents and procedures. The sections include 'Acquisitions et Publications en série', 'Catalogage', 'ARC', 'OPAC', 'Configuration du système', 'Prêt, PEB et réserves de cours', and 'Autres'. The sidebar on the left contains a 'navigation' section with links like 'Accueil', 'Aide', 'Communauté', etc., and a 'boîte à outils' section with links like 'Pages liées', 'Suivi des liens', etc.

plusieurs d'utiliser le wiki. Bien entendu, les administrateurs du wiki ont aidé les rédacteurs lors de leurs premiers pas, lorsque cela s'est avéré nécessaire. Aussi, le fait qu'une bonne partie des décisions prises lors des réunions ou lors d'échanges de courriels sur la liste de discussion du groupe – non, le wiki n'est pas un substitut aux listes de discussion! – soit consignée « en direct » dans le wiki a convaincu les derniers sceptiques de la valeur ajoutée de l'outil. Bref, comme tous peuvent modifier en un tour de main son contenu, le wiki, contrairement aux sites web traditionnels, permet la mise à jour de son contenu sans dépendre de la disponibilité du webmestre.

Fait étonnant, le wiki est en quelques mois devenu la référence pour les pratiques de catalogage réseau. « C'est écrit dans le wiki » est maintenant un air connu. Cela ne signifie pas que le wiki fasse figure d'autorité suprême, mais plutôt que si une seule source doit être fiable, c'est le wiki. D'ailleurs, la plupart des personnes n'hésitent pas à questionner le contenu du wiki lorsqu'il leur semble incorrect ou nébuleux. Ainsi, les inexactitudes et les zones grises sont rapidement éliminées.

Actuellement, le wiki est surtout utilisé pour le catalogage. Ailleurs, le besoin de collaboration s'est fait sentir au début, alors que chacun tentait d'appivoiser Aleph, mais une fois les tâches régulières bien assimilées, le volume des échanges a diminué. Pour tous les modules, il demeure tout de même une ressource utile pour les nouveaux employés ou pour les tâches effectuées moins fréquemment (le prêt en cas de panne du système, par exemple).

Conclusion

Après coup, on peut affirmer que l'implantation du wiki améliore grandement le partage de l'information dans le groupe UQ-8. Il est maintenant aisé de retracer une bonne partie de l'information sans qu'un webmestre ait à l'insérer dans un site web, et sans que chacun ait à stocker localement les fichiers qui l'intéressent. Plus particulièrement, l'outil a contribué à améliorer l'efficacité du personnel de catalogage, à la fois qualitativement (en lui permettant de créer des notices bibliographiques de qualité comparable partout dans le réseau) et quantitativement (en lui épargnant d'avoir à consulter plusieurs sources souvent contradictoires pour savoir comment saisir le contenu de tel ou tel champ MARC, par exemple).

Les raisons de cette réussite sont rattachées non seulement à la gestion même du wiki (voir encadré), mais aussi au milieu. La collaboration entre bibliothèques fait partie depuis longtemps des habitudes de travail du réseau de l'Université du Québec. Plusieurs groupes structurés existent et la volonté de partage est bien ancrée. Dans le cas présent, la quantité d'information à diffuser justifiait le besoin à elle seule. Une grande partie du personnel des bibliothèques était donc prêt à « passer au niveau supérieur ».

Une des leçons à tirer de cette expérience est que le wiki aurait été très utile dès le début du processus de changement de système. Beaucoup de documents de toutes sortes avaient déjà circulé avant son implantation, et en dépit du travail de cueillette effectué, l'information n'est pas totalement rassem-

blée. Il aurait donc fallu lancer le wiki le plus tôt possible. Malgré cela, cette expérience a profité à tous et nous permettra de faire encore mieux la prochaine fois!

Finalement, comme l'illustre Jean-Daniel Bourgault, « le wiki a l'effet d'un gros entonnoir qui aurait contrôlé l'arroseur fou. Maintenant, (presque) tous les tuyaux versent leur contenu dans la même piscine. » De plus, les données du wiki sont non seulement facilement accessibles dans l'espace, mais aussi dans le temps. Ainsi, elles pourront servir dans un futur proche (pour former les nouveaux employés) et plus lointain (pour comprendre les raisons historiques de telle configuration ou de telle décision). Plus besoin d'amasser des tonnes de fichiers « au cas où ! »

Le wiki Aleph UQ-8⁴, c'est...

- 200 visiteurs uniques, dont une trentaine d'utilisateurs enregistrés;
- plus de 225 articles;
- plus de 200 fichiers chargés (procédures, fichiers de configuration, etc.);
- 43 000 pages consultées en neuf mois⁵.

Notes

1. « Wiki ». Wikipédia. URL : [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Wiki&oldid=31502751]. Page consultée le 29 juillet 2008.
2. Serveur Apache, équipé de PHP et MySQL.
3. Liziard, 2007, p. 58.
4. Données en date du 1er août 2008.
5. Novembre 2007 à juillet 2008.

Bibliographie

- Bejune, Matthew M. 2007. « Wikis in libraries », *Information Technology and Libraries*, vol. 26, no 3 (sept.), pp. 26-38.
- Choates, Mark. 2008. *Professional wikis*. Indianapolis, Ind. : Wiley, 300 p.
- Farkas, Meredith G. 2007. *Social software in libraries : building collaboration, communication and community online*. Medford, N.J. : Information Today, 320 p.
- Fichter, Darlene et Jeff Wisniewski. 2008. « Wiki while you work », *Online*, vol. 32, no 3 (mai-juin), pp. 55-57.
- Hammond, Richard. 2007. « Party lines, wikis and project management », *Online*, vol. 31, no 3 (sept.-oct.), pp. 30-33.
- Liziard, David. 2007. « Travail collaboratif avec un wiki : pistes à partir d'expériences de bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 52, no 6 (sept.), pp. 56-59.
- Welsh, Anne. 2007. « Internal wikis for procedures and training », *Online*, vol. 31, no 6 (nov.-dec.), pp. 26-29.

Respectivement bibliothécaire-coordonnateur à l'Université du Québec Rimouski et analyste en systèmes de documentation à la Direction des bibliothèques et du soutien technologique à l'enseignement de l'Université du Québec

Une bibliothèque francophone transfrontalière

récit d'un rêve devenu réalité



par Tania Le Cavalier
tania.lecavalier@bibliothequeglobale.org

La Fondation pour une bibliothèque globale œuvre à la création d'une bibliothèque scolaire numérique destinée aux pays de la francophonie en voie de développement. Une première expérimentation a débuté dans deux classes de niveau scolaire primaire à Saint-Marc, en Haïti, en janvier 2008.

A Trans-Border Francophone Library: An Account of a Dream Become Reality The "Fondation pour une bibliothèque globale" is working on the creation of a digital school library intended for developing countries belonging to the francophonie. In January 2008 a first trial was undertaken in two primary level classes in St-Mark, Haïti.

Les bibliothèques constituent une richesse éducative et culturelle inestimable auxquelles seuls les pays dits « développés » ont réellement accès. On dit que l'information, c'est le pouvoir. Il serait peut-être temps de faire profiter les autres de cette richesse.

La Fondation pour une bibliothèque globale (FBG) travaille depuis cinq ans à élaborer ses assises et son plan d'action. Son inauguration officielle a eu lieu en août 2008 à la Grande Bibliothèque dans le cadre du congrès de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD). La mission de la FBG consiste à soutenir les bibliothèques dans les pays en voie de développement, notamment dans les pays francophones. Quatre programmes ont ainsi été créés : Bibliothèque scolaire numérique, Édition et droits numériques, Observatoire des technologies libres et Bibliothécaires sans frontières. Ces programmes sont supportés par une équipe de bénévoles.

Le projet

L'hiver dernier, le programme Bibliothèque scolaire numérique, dont je suis responsable, a vu le jour et a permis d'établir les bases de la bibliothèque numérique. Puis, une association avec la Fondation Paul-Gérin Lajoie (FPGJ) a contribué à l'élaboration du programme « Une école, une bibliothèque pour grandir ». Cette fondation, qui existe depuis plus de trente ans, collabore depuis plusieurs années avec les



Élèves de la classe de 3^e année de l'école Primaire Spéciale à Saint-Marc, Haïti, concentrées à réaliser les exercices avec les XO

écoles primaires de pays africains francophones de même qu'avec Haïti. Elle souscrit à l'objectif des Nations Unies pour le second millénaire : l'école pour tous. Grâce à elle, des éducateurs sans frontières ont œuvré, depuis 2002, en Haïti, au Bénin et au Burkina Faso.

Cette association avec la Fondation a facilité l'obtention de sources de financement du ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec (MRI) afin de réaliser une première phase d'expérimentation à Saint-Marc, en Haïti, en janvier 2008. D'autres fonds obtenus de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) élargiront cette expérimentation sur une période de deux ans via l'ajout de fiches pédagogiques à la bibliothèque numérique et l'extension de l'expérimentation à dix écoles réparties dans deux pays.

Le projet consiste à créer une bibliothèque scolaire numérique francophone destinée aux pays de la francophonie en voie de développement. L'éducation et l'accès à l'information sont de réels problèmes pour ces pays où Internet et même l'électricité font souvent défaut. Avec cette bibliothèque, nous souhaitons faciliter le libre accès au contenu éducatif et culturel de qualité ainsi que faciliter la création et le partage des contenus par les communautés elles-mêmes.

Le projet d'expérimentation financé par le MRI a ainsi entraîné l'acquisition de 160 petits ordinateurs portables destinés aux enfants. Communément appelés XO, ces ordinateurs proviennent du programme *One Laptop Per Child* (OLPC). Il s'agit d'ordinateurs très résistants et adaptés pour les enfants dans des conditions difficiles telles que celles rencontrées dans les pays en voie de développement. Ils sont facilement rechargeables, leur design plaît aux enfants et ils ne comprennent jusqu'à maintenant que des logiciels gratuits et libres de droits. Une caméra est intégrée à l'écran et des antennes permettent une communication entre les ordinateurs. La Bibliothèque scolaire numérique deviendra ainsi réalité dans les lieux dépourvus d'électricité.

Le projet à Saint-Marc a d'abord permis aux éducateurs sans frontières de tester l'utilisation de ces ordinateurs dans deux classes d'écoles primaires de troisième et cinquième année. Ces ordinateurs avaient une triple vocation : l'accès à un contenu culturel et éducatif via la bibliothèque numérique, le support à la préparation des cours à l'aide de fiches pédagogiques et l'apprentissage grâce à diverses activités préparées par les éducateurs sans frontière et les enseignants locaux. Soulignons que ces écoles ne disposent pas d'électricité ! Disposant d'une autonomie d'environ quatre heures, les ordinateurs étaient rechargés à la fin de la journée grâce à des panneaux solaires.

Malgré quelques problèmes techniques, l'appropriation des ordinateurs par les élèves a été surprenante. Les éducateurs ont rendu l'utilisation des XO agréable pour les enfants et les enseignants. Des activités simples et bien encadrées telles que la production écrite à l'aide du logiciel *Write* ont été organisées sous la supervision d'un éducateur et de l'enseignant. Une séance de production écrite commune a même été réalisée grâce au partage de documents. Des séances de clavardage ont également permis des discussions entre élèves sur des sujets donnés. La participation des élèves était souvent supérieure à la moyenne. Une élève a affirmé qu'il était très intéressant de pouvoir faire des erreurs sur son texte et de les corriger.

L'utilisation des OLPC en classe apporte plusieurs changements dans les façons de procéder et nécessitera une adaptation de la part de tous. Par exemple, il n'est pas dans l'habitude des enfants d'être autonomes dans leurs activités en classe. On leur dicte habituellement ce qu'ils doivent faire. Les activités libres les laissent donc perplexes.

Dans la seconde partie du projet en Haïti, nous étions *trois bibliothécaires sans frontières* à nous rendre à Saint-Marc pour une période d'environ un mois. Nous étions censés y rejoindre les éducateurs, qui y étaient depuis quelques mois. Il s'agissait d'offrir un support informatique aux éducateurs - mes collègues bibliothécaires étant spécialisés en informatique - ainsi que de tester la bibliothèque numérique autant avec les enfants et les enseignants que sur le plan technologique. Malheureusement, à la période où notre départ était prévu, les tensions en Haïti étaient telles que notre sécurité était menacée. Notre voyage a donc été reporté à l'automne 2008. Ceci a toutefois donné davantage de temps aux

éducateurs et indirectement favorisé une meilleure appropriation des ordinateurs. De plus, leur expérience et leurs commentaires ont donné l'occasion de mieux évaluer les besoins des enfants. En bout de piste, ce délai additionnel nous permettra de mieux adapter le contenu et les fonctionnalités de la bibliothèque. Le moteur de recherche de la bibliothèque sera, par exemple, simplifié et le choix documentaire reflètera mieux le niveau des apprenants.

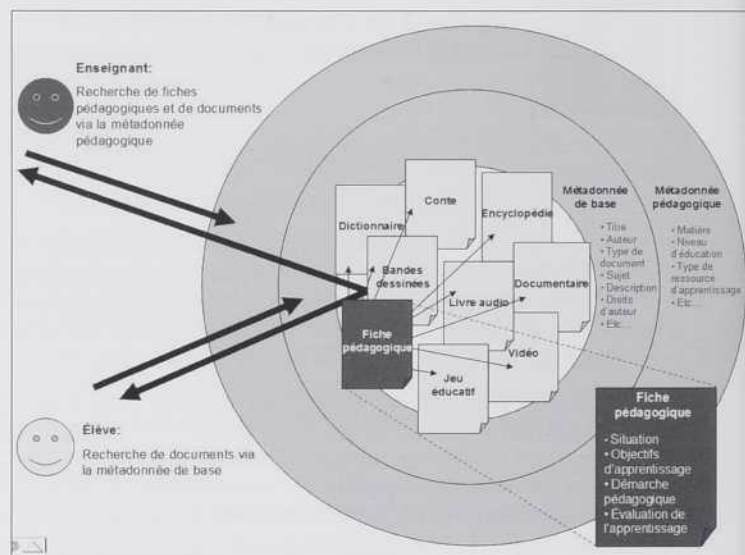


Figure 1: Cadre conceptuel de la Bibliothèque scolaire numérique

La bibliothèque numérique

L'élaboration de la Bibliothèque scolaire numérique a débuté en février 2008. Le logiciel retenu, *Greenstone*, est libre de droits et autorise la gestion complète d'une bibliothèque numérique. Il a déjà été utilisé par d'autres organismes pour la création de plusieurs bibliothèques numériques. Il permet l'intégration des documents, l'adaptation des métadonnées, une personnalisation de l'interface usager - complètement Web - et, surtout, la sauvegarde d'une bibliothèque entière sur support cédérom ou carte mémoire SD. La personnalisation du logiciel demande cependant de bonnes connaissances en programmation. L'ajout de documents et des métadonnées qui s'y rattachent s'effectue toutefois facilement et peut se faire en réseau par une équipe virtuelle.

Il ne restait plus qu'à trouver des documents numériques francophones, libres de droits, intéressants pour des enfants et qui s'appliquent au contexte des pays en voie de développement. Des lignes directrices pour le développement de collections ont été rédigées, énumérant notamment les types de documents à inclure (par exemple, contes, romans, bandes dessinées, dictionnaires), ainsi que le format des documents (pdf, html, etc.). Les documents numériques francophones libres de droits adaptés à des contextes culturels différents étant peu nombreux et encore moins ceux de niveau scolaire,

nous avons demandé l'autorisation aux détenteurs des droits lorsque les documents étaient particulièrement intéressants. Début avril, nous avons ainsi réussi à créer une bibliothèque contenant plus d'une centaine de documents. Malgré tout, une portion importante du contenu s'avère difficile d'accès pour les enfants haïtiens.

La Figure 1 illustre le cadre conceptuel de la Bibliothèque scolaire numérique. Les documents sont représentés dans le centre du cercle. Les cercles qui les entourent représentent les métadonnées associées à chacun des documents. On peut observer que des fiches pédagogiques sont également associées aux documents. Enfin, les élèves et les enseignants sont les usagers de la bibliothèque, mais également des créateurs de contenus.

Les sections qui suivent décrivent les particularités de la Bibliothèque scolaire numérique.

Contribution des usagers

Qui de mieux que les usagers pour créer un contenu adapté à leurs besoins ? Un organisme a réussi une série de projets des plus intéressants, ayant notamment demandé aux enfants de pays d'Afrique de l'Ouest de se faire raconter des contes et légendes par leurs grands-parents et, ensuite, de les écrire. Ces contes et légendes ont été illustrés par des enfants et les plus intéressants ont été publiés sur Internet, avec l'approbation des personnes concernées (www.projetjeunesse.com).

Nous souhaitons poursuivre dans le même sens et encourager les diverses communautés à générer des contenus locaux.

Métadonnées et fiches pédagogiques

Nous travaillons également à l'intégration des métadonnées pédagogiques propres à chaque document. Nous précisons, par exemple, les niveaux scolaires auxquels les documents électroniques se rattachent. Ces métadonnées permettront aux élèves de choisir des documents adaptés à leur niveau et aux enseignants, à sélectionner des contenus adaptés à la préparation de cours.

Nous étudions en outre la possibilité d'utiliser des métadonnées compatibles avec les normes *Open Access* afin de faciliter le repérage et l'utilisation des documents de la bibliothèque lorsqu'elle sera mise en ligne.

Enfin, nous travaillons à l'élaboration d'un projet complémentaire qui permettra d'associer des fiches pédagogiques aux documents de la Bibliothèque scolaire numérique. Ces fiches sont des outils particulièrement intéressants pour les enseignants désirant créer des activités à partir des documents de la bibliothèque.

Conseillère documentation chez Hydro-Québec, Affaires corporatives – Environnement et développement durable. Aussi, responsable du programme Bibliothèque scolaire numérique pour la Fondation pour une bibliothèque globale.

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone : (450) 435-0581
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

REGARD

Gestion complète
pour **TOUS** les centres
de documentation et
les bibliothèques

Bientôt, catalogage

MARC 21



- Recherche Web et réservations en ligne
- Envois de courriels (avis de retard, lettres, etc.)
- Gestion de succursales pour les bibliothèques publiques
- Module d'accès public au catalogue
- Recherche Z39.50
- Thésaurus et fichier d'autorité
- Accès direct à différents types de ressources (URL, texte, image et autres)
- Compatible au standard MARC
- Flexibilité des structures de données
- Personnalisation de l'affichage des données
- Acquisitions et périodiques

Distributeur autorisé
pour les municipalités



info@m2e.qc.ca
www.m2e.qc.ca
514 251-3718



info@grics.qc.ca
www.grics.qc.ca
514 251-3730

Regard sur l'Observatoire des technologies libres



par **Tristan Müller**
tristan.muller@bibliothequeglobale.org

Issu de la Fondation pour une bibliothèque globale, l'Observatoire des technologies libres canalise ses efforts sur les technologies libres car elles permettent aux bibliothèques d'accéder à la technologie à un coût inférieur à celui des solutions propriétaires. Ces technologies sont notamment les systèmes intégrés de gestion de bibliothèques (SIGB), les bibliothèques numériques, les logiciels de gestion de bibliographies, les standards ouverts et les ordinateurs ultra portables à prix modique. L'Observatoire publie, chaque année, sur site de la Fondation, les résultats d'une analyse.

L'Observatoire a aussi le mandat de réaliser du matériel de formation nécessaire à l'assimilation des technologies dans une bibliothèque et propose son utilisation aux différents projets de « Bibliothécaires sans frontières », un autre programme de la Fondation.

Réalisations

Depuis 2006, l'Observatoire développe et raffine une méthodologie scientifique pour réaliser ses analyses sur les technologies libres. Celle-ci a été appliquée jusqu'à maintenant aux SIGB et couvre le volet fonctionnel ainsi que la pérennité de l'outil. La figure de la colonne suivante illustre les quatre étapes de la méthodologie.

La démarche d'évaluation de la pérennité comporte des critères d'évaluation des communautés des logiciels libres qui permettent de mesurer leurs degrés d'affirmation et de libertés consenties. Cette méthode évalue les meilleures pratiques visant à assurer le développement et l'évolution constante des logiciels. Ainsi, on identifie les logiciels véritablement libres, dont la communauté est vivante, viable et pérenne.

L'évaluation du volet fonctionnel permet de comparer sur une base commune différents SIGB libres grâce à une grille de quelque 800 spécifications. Celles-ci identifient les besoins standards d'une bibliothèque, c'est-à-dire les différentes activités composant ses processus de gestion et de recherche. Chaque spécification est mesurée selon deux éléments : la finalisation et la maturité. La finalisation est la quantité de spécifications présentes dans le logiciel par rapport à la quantité totale de spécifications. La maturité est le degré d'incarnation ou la qualité d'une spécification une fois matérialisée en une ou plusieurs fonctionnalités.

La figure suivante illustre les catégories regroupant les 800 spécifications.

Sans l'élément de mesure de la maturité, nous ne pourrions pas comparer une même spécification entre deux logiciels. En effet, l'existence d'une spécification dans un logiciel ne nous renseigne aucunement sur la qualité de sa mise en œuvre. Une spécification pourrait avoir une mise en œuvre à peine acceptable pour un logiciel, mais tout à fait remarquable pour un autre.

La première analyse de l'Observatoire, réalisée en 2007, visait à évaluer et à positionner un SIGB libre, Koha, par rapport à un point de référence reconnu par la communauté des pays en voie de développement via le Cds/Isis. Les résultats de l'analyse ont été dévoilés lors de la préconférence satellite IFLA 2007, « Le management des technologies et des systèmes automatisés de bibliothèques dans les pays en développement : logiciels libres vs options commerciales », tenue à Dakar en août 2007 (voir *Argus*, vol. 36 no 3). Les actes de conférences sont publiés chez K. G. Saur. L'analyse a permis de démontrer qu'il existe une alternative viable pour les bibliothèques désirant accéder à un spectre plus large de fonctionnalités.

L'analyse effectuée en 2008 offre une couverture plus complète. Il s'agissait d'examiner en détail chacun des principaux SIGB libres. Les résultats ont été dévoilés lors du premier congrès mondial de l'Association internationale francophone des bibliothécaires documentalistes (AIFBD), colloque satellite IFLA 2008, en collaboration avec le Programme ALP « Francophonies et bibliothèques : innovations, changements et réseautage », tenu à la Grande Bibliothèque, en août 2008. L'analyse a établi que le SIGB Koha démontre le plus de potentiel, de vitalité et de pérennité. Il est aussi le plus achevé. Il est suivi de près par Evergreen dont les fonctionnalités sont

Catalogage		Circulation		Catalogue d'accès public		Acquisitions	
Généralités	Cotes	Paramétrage	Contrôle	Généralités	Recherche	Généralités	Recherche précommande
Sécurité	Impression et entrée des données	Prêt	Renouvellement	Recherche par facette	Navigation	Commande et suivi des commandes	Réception
Normes	Notices bibliographiques et d'exemplaire	Retour	Réservation	Aide en ligne et intelligence artificielle	Affichage des informations	Reclamation	Paiement et comptabilité
Importation et exportation	Notices créées à la volée	Frais et amendes	Fiche d'abonné	Fonctions Web 2.0	Impression et téléchargement	Fiche des fournisseurs	Exemplaires
Indexation	Relocalisation temporaire	Avis	Contrôle d'inventaire	Administration		Généralités essentielles	
Périodiques		Mise à la réserve					
Généralités	Traitement des périodiques	Contrôle d'autorités		Généralités	Génération de rapport	Généralités	Plateforme technologique
Routage	Relais	Autorités		Considérations logicielles	Sécurité		
				Transactions initiées par les abonnés	Sauvegarde de sécurité		

En peu de mots

Basée à Montréal, la Fondation pour une bibliothèque globale est une ONG créée et portée par des membres du milieu de la bibliothéconomie et des sciences de l'information d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord. Sa mission consiste à soutenir les bibliothèques dans les pays en voie de développement, notamment les pays francophones. Les activités privilégiées sont le transfert d'expertise en bibliothéconomie, la facilitation de l'accès libre au contenu éducatif et culturel ainsi que l'insertion des technologies de l'information dans les bibliothèques. Après cinq années de préparation, la Fondation a procédé à son lancement officiel, en 2008, en la présence de Paul Gérin-Lajoie. La fondation est financée par plusieurs agences internationales telles que le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Plusieurs centaines de membres et dizaines de bénévoles y participent.

ergonomiques, d'un apprentissage aisé et d'une présentation visuelle recherchée, ce qui démontre une grande qualité de programmation et de conception. Suit, en troisième position, le SIGB PMB qui ne démontre pas autant de vitalité, mais qui possède un grand nombre de fonctionnalités orientées Web 2.0.

Projets

L'Observatoire mettra à jour ses analyses et résultats sur les SIGB libres au fur et à mesure que les nouvelles versions de SIGB libres apparaîtront, afin d'offrir une couverture la plus complète et actuelle possible. La grille de spécifications sera révisée pour y inclure le développement de nouvelles fonctionnalités. Les analyses réalisées seront traduites en anglais et feront l'objet d'une publication en format papier.

Aussi, l'Observatoire entreprendra une nouvelle étude portant sur les logiciels de gestion de bibliothèques numériques libres et ce, en utilisant la même approche. Les bibliothèques numériques gèrent des collections de documents numériques, comme des photos, des vidéos et des documents textes. Greenstone, DSpace et Drupal sont des exemples de logiciels de gestion de bibliothèques numériques libres.

L'Observatoire effectue également une vigie des technologies émergentes. Les ordinateurs ultra-portables à prix modique représentent un formidable outil d'éducation pour les enfants des pays en développement et un véhicule idéal pour porter une bibliothèque numérique. Les ordinateurs les plus prometteurs sont actuellement ceux du programme *One Laptop Per Child* (Un ordinateur portable par enfant).

Bibliothécaire au Service de l'accueil aux usagers, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et coordonnateur de l'Observatoire des technologies libres, Fondation pour une bibliothèque globale.

Memento, un outil de développement des collections



par Mélanie Dorion
mdorion@btlf.qc.ca

Description du fonctionnement de la base de données bibliographique Memento pour la sélection et l'acquisition d'ouvrages francophones en bibliothèques.

Memento, a tool for collection development How Memento can be used to select and purchase documents in French for the library.

La Banque de titres de langue française (BTLF) a créé, en 2004, la base de données bibliographique Memento, en partenariat avec la société française Electre. Memento regroupe l'ensemble des livres de la francophonie et compte plus d'un million de notices et plusieurs index. La base de données sert à identifier les ouvrages à acquérir pour les bibliothèques. Les notices comprennent les informations suivantes : titre, auteur, éditeur, collection, ISBN/EAN, date de parution, code de disponibilité (canadienne et européenne), distributeur, marché québécois et marché français. À ces informations, s'ajoutent des vedettes-matières, des thèmes et des genres, une cote Dewey, un court résumé, une quatrième de couverture, un argumentaire de vente, une page couverture, une note biographique ainsi qu'une table des matières. Il est donc possible, à partir d'une notice, de saisir le sujet du livre et d'en voir l'utilité pour une collection.

Afin de repérer des documents pertinents, bien des bibliothécaires utilisent la recherche par date. Il est en effet possible d'identifier tout ce qui paraîtra après une date spécifique. En sachant ce qui sera éventuellement disponible, il devient alors facile de préparer des commandes et d'avertir les usagers de la parution prochaine d'ouvrages dans leur domaine.

De plus, la recherche peut être affinée par facettes, soit par auteurs, collections, éditeurs, collections, thèmes et genres. D'autres index peuvent être utilisés et combinés, tels que les champs titre, auteur, collection, éditeur, sujet, matière (RVM et RAMEAU combinés), ISBN, thème et genre, table des matières, Dewey, Dewey Electre et public cible.

Ma journée de travail

Mes journées débutent toujours par l'importation des nouveautés, après réception des informations transmises par les distributeurs concernant les titres à paraître (informations de base, titre, auteur, collection). Lorsque le titre est exporté vers Memento, une donnée commerciale s'y rattache. Notre travail consiste ensuite à inscrire les titres correctement et à ajouter différentes zones MARC; vedettes-matières, thèmes et genres, et, finalement, cotes Dewey.

En plus des nouveautés reçues des distributeurs, nous recevons également des fichiers ONIX (format pour la transmission de données de système à système) d'éditeurs désirant bonifier leurs titres en ajoutant, entre autres, une page couverture, un résumé, un argumentaire de ventes, des thèmes et genres, une table des matières. Avec quelque 300 éditeurs québécois ou canadiens participants à la BTLF, le nombre de fichiers à intégrer grossit rapidement. Nous priorisons les fichiers en fonction des nouveautés reçues des distributeurs. Malgré le système automatique de mise à jour des notices, on se doit de repasser les notices une à une afin de vérifier les coquilles, relire les résumés et les quatrièmes de couverture, et extraire un résumé dont les termes seront indexés dans la recherche rapide tout en s'assurant de l'uniformité de l'information reçue.

Avec la venue éventuelle du Système d'information sur les ventes (SIV), les thèmes et genres prendront un tout autre relief. En effet, ceux-ci seront utilisés afin de catégoriser les ventes de livres au Québec. Il faut donc s'assurer que les thèmes et genres transmis par les éditeurs concordent avec cette catégorisation.

Nous devons donc les vérifier un par un tout en nous assurant que les éléments d'une même collection ou d'une trilogie comportent les mêmes thèmes et genres.

Parfois, la journée est parsemée de cas problèmes: ISBN réutilisés (résultant en doublons sur Memento), données commerciales absentes (éditeurs autodistribués), titres en coéditions (deux notices sur Memento) ou encore des fichiers ONIX avec des zones erronées.

J'accompagne également les usagers dans l'utilisation des paniers en leur montrant comment optimiser leur processus d'acquisition. Je dois, à l'occasion, donner des formations sur place à des libraires et à des bibliothécaires.

Je contribue également au développement de la base de données par rapport à des projets communs menés avec les gens d'Electre ou à des améliorations projetées. Que ce soit la création d'un nouvel index de recherche, la bonification de nos thèmes et genres, ou encore l'intégration des autres médias, tous ces aspects exigent une part d'analyse et une bonne connaissance des systèmes utilisés.

La dernière portion de la journée est généralement consacrée à vérifier ce qui a été créé et modifié la veille afin d'éliminer les coquilles et les erreurs qui auraient pu se glisser. Bref, les journées à la BTLF se déroulent rapidement. Nous sommes une petite équipe et tous coopèrent afin de mener les projets à terme. Ces projets ne manquent pas et oeuvrer à une base de données de plus de 100 000 titres québécois et canadiens se révèle un travail passionnant.

Les thèmes s'apparentent au rayonnage en librairie et incluent, entre autres, les beaux-arts; l'ésotérisme et les sciences occultes; la géographie, le tourisme et les voyages; la philosophie; la politique et l'administration publique. Les genres précisent le type de document et incluent, notamment, les valeurs suivantes: autobiographies et récits; beaux livres; dictionnaires et encyclopédies; format poche; scolaire et parascolaire.

Outre la classification Dewey utilisée pour les ouvrages nord-américains, la base de données emploie la classification Dewey Electre, c'est-à-dire la classification décimale universelle (CDU) et ce, pour les ouvrages européens. Finalement, Memento propose l'indexation des mots des tables des matières dans les domaines techniques, scientifiques et médicaux.

Acquisition et traitement documentaire

Une fois la sélection terminée, on peut constituer des paniers thématiques, afin de regrouper les suggestions d'achats et les achats futurs. L'arborescence peut inclure, au choix de l'utilisateur, les codes budgétaires ou les noms des sélectionneurs, ou encore être basée sur les mois de l'année. La commande peut être directement transmise au libraire, puisque les paniers peuvent être transformés en bons de commande. Le

coût des documents y apparaît. Les paniers peuvent également servir de notices réservoir, pour commandes ultérieures.

Lorsque les titres sont commandés, les notices ou le panier peuvent être directement importés dans le catalogue d'accès public (CAP) en différents formats, comme les formats MARC 21 et MARC XML. Il est également possible de faire afficher au CAP les notices ayant le statut « en commande » afin de prévenir les usagers de l'arrivée prochaine de ces documents. La BTLF offre également des services à la carte, permettant de faire afficher, entre autres, la page couverture au CAP, les quatrièmes de couverture ou encore les tables des matières.

Un plus

Outre les éditeurs distribués par de grandes maisons de distribution, la BTLF s'efforce de recruter les petits éditeurs, qui ont peine à prendre leur place sur les rayons de librairies, tels les éditeurs autodistribués.

Coordonnatrice de la section bibliographique de la Société de gestion de la banque de titres de langue française (BTLF)

Son avenir dépend de vous



Êtes-vous prêts ?

BiblioMondo

Fier d'être dans votre bibliothèque

Montréal · Londres · Paris www.BiblioMondo.com Lyon · Cologne · La Haye

La réserve académique électronique

mythe éternel ou réalité à venir?



par Diane St-Aubin
Diane.St-Aubin@ENAP.ca

Si on voulait entreprendre l'aventure de la mise en place d'une réserve académique électronique, comment s'y prendrait-on? Quels en seraient les impacts sur les tâches et l'équipement? Et quelles sont les conditions de succès d'une implantation réussie?

Electronic Reserves in Academia: Eternal Myth or Future Reality?
If one were planning to set-up an electronic reserves service in an academic setting what would be the steps? What would be the impacts on jobs and equipment? And what would be the necessary conditions for a successful introduction of this service?

Pourquoi une réserve académique électronique? D'abord, bêtement et simplement, parce que le service de réserve est historiquement offert par les bibliothèques. Sans avoir fait une recherche exhaustive sur la partie historique du sujet, signalons que certains documents mentionnent la mise en place de réserves à l'Université Harvard dès le troisième tiers du XIX^e siècle. Alors, pourquoi le laisser nous échapper à l'aube du XXI^e siècle? Puis, parce que c'est dans l'ordre logique des choses, il y a un besoin à combler auprès des communautés universitaires. Et parce que nous tardons à le combler, il nous échappe...

Rappelons qu'une réserve académique est, selon la combinaison de trois descriptions trouvées sur des sites de bibliothèques d'institutions québécoises d'enseignement supérieur (Cégep de l'Outaouais, Université Laval et UQAR, tous consultés le 29 juillet 2008), le dépôt temporaire (généralement pour la durée d'une session) de documents de base (lectures obligatoires et recommandées) pour un cours donné, documents qui, à la demande du personnel enseignant, sont retirés de la collection et disponibles exclusivement pour la consultation sur place. Évidemment, cette description est un peu succincte puisqu'on y retrouve plusieurs autres types de documents (lectures obligatoires et recommandées sous-entendant presque exclusivement les livres et les articles scientifiques) et surtout, de plus en plus de types de supports autres que l'imprimé, comme nous le verrons un peu plus loin.

Quelques rares bibliothèques d'institutions d'enseignement des États-Unis se sont intéressées très tôt à ce phénomène potentiel engendré par les nouveaux moyens technologiques.

Déjà, dès le milieu des années 1990, certaines d'entre elles pilotaient des projets hybrides, c'est-à-dire des réserves de format mi-électronique, mi-traditionnel. Mais le véritable tournant semble avoir été pris au début des années 2000.

Cette formule plairait aux universitaires parce qu'elle offre les mêmes avantages que toute documentation électronique déjà offertes par les bibliothèques universitaires : disponibilité à distance et au moment qui nous convient. Warner (2006) confirme que 90 % des membres de la communauté universitaire ayant essayé le service à l'Université Rutgers du New Jersey appréciaient le fait de ne pas avoir à se déplacer vers les bibliothèques et aimaient pouvoir accéder aux contenus à toute heure. De plus, elles peuvent ne plus limiter les consultations à une seule à la fois. Si une version imprimée est prêtée, il faut nécessairement attendre son retour. Certaines licences d'accès permettent, on le sait, des lectures simultanées.

L'expérience étatsunienne démontre qu'elles sont plus consultées que les réserves traditionnelles. Par exemple, à la University of Maryland University College, les statistiques montrent une augmentation totale de 112 %, toutes formes de documentation électronique mises à disposition confondues. En ce qui concerne les monographies électroniques, en moyenne 5,98 livres étaient demandés par réserve en 2002 contre 7,15 après la mise en œuvre du service dans sa nouvelle forme en 2004 (Wang et Miller, 2006).

Il semble que, non seulement elle améliore l'image de la bibliothèque auprès des usagers, mais qu'elle en hausse aussi la fréquentation, entre autres parce que certains d'entre eux ont besoin de formation sur le fonctionnement des réserves électroniques (Poe, 2006). Lors de l'enquête de Wang et Miller (2006), seulement 2 % des participants ont répondu qu'ils n'utiliseraient plus le service parce que, croient-ils erronément, si l'unique but de l'outil consiste à donner les hyperliens aux articles, alors ils sont en mesure d'aller récupérer les articles eux-mêmes dans les banques de données. Au moins un autre article rapportait ce genre de réaction de la part de grands utilisateurs (« superusers »). On peut se demander s'il n'est quand même pas plus rapide d'avoir accès à tous les liens et textes au même endroit, au même moment. Surtout quand d'autres participants affirment qu'ils n'ont pas utilisé le service parce qu'ils n'en avaient pas le temps. Ici encore, les articles ne font pas état de quel temps il s'agit : le temps d'accéder aux réserves ou le temps de faire les lectures proposées dans les réserves. Il est à parier que la deuxième hypothèse est la bonne.

Justement, que peut-on y inclure, à part ce qui était évident dans une réserve académique traditionnelle, c'est-à-dire les articles de périodique, les livres, les chapitres de livre, certains documents personnels que des professeurs veulent

rendre disponibles à leurs étudiants, parfois même une vidéo? Schrecker (2006) fait montre d'une grande sagesse. Non seulement porte-t-elle à notre attention tous les types de documents auxquels nous ne penserions peut-être pas spontanément tels les liens vers des sites Internet, vers des documents audiovidéo en ligne ou non (préalablement installés pour un visionnement à accès restreint) ou des liens vers d'autres réserves, mais elle nous rappelle en outre au gros bon sens. En effet, le site d'accueil des réserves académiques électroniques doit offrir une foire aux questions, idéalement un tutoriel, les politiques générales propres à l'utilisation de la réserve et un rappel des politiques sur le droit d'auteur. Si la majorité des textes prônent des réserves électroniques sans compromis, où la totalité des documents offerts sont effectivement électroniques et ne réorientent jamais l'utilisateur vers du matériel traditionnel, pour lequel un autre média que l'environnement Web est requis, Schrecker (2006) signale qu'on doit renseigner les usagers sur l'hybridité possible de la réserve et y spécifier que certains documents ne sont toujours disponibles que dans leur version originale, donc que des déplacements vers la bibliothèque sont encore parfois exigés et, de manière plus générale, qu'il peut exister des versions de tous ces documents dans d'autres formats. Mais attention! Car il s'agit bien de renseigner l'utilisateur de cet état de fait. Lors de la création des premières réserves électroniques, la University System of Maryland (Dick et Ferguson, 2006), dans le but d'initier ses usagers en douceur, avait maintenu l'existence de la réserve traditionnelle en parallèle avec la réserve électronique. Par contre, on y constate maintenant que cette pratique, entrée dans les mœurs, est difficile à stopper et présente un surcroît de travail important et inutile pour le personnel responsable de ces tâches.

Au Canada, dans un sondage sommaire effectué par Dalton (2007), seulement 50 % des répondants disaient avoir pris la peine de numériser les documents non disponibles dans ce format. On peut donc aisément conclure que ces réserves sont hybrides.

Comment cela affecte-t-il la tâche?

S'en trouve-t-elle augmentée ou allégée? Aucune évaluation réelle n'a été repérée, mais une chose est certaine, elle est déplacée et, parfois, changée.

La première décision à prendre est très certainement la forme du service que l'on souhaite offrir. Cette décision sera prise en fonction des moyens disponibles. Adoptera-t-on une réserve académique électronique totale ou hybride? Se contentera-t-on de faire des liens vers les documents déjà accessibles en ligne dans un format ou dans un autre, sans trop de tracas, ce qui présentera toutefois une nette amélioration comparativement à ce que le titulaire donnait précédemment? Maintiendra-t-on l'offre de l'une et de l'autre des formes (électronique, et traditionnelle pour les plus craintifs)? Si la flexibilité est la mère de la sagesse, elle est généralement génératrice d'un surcroît de travail. Puis, d'un point de vue de gestion, les bibliothèques feront-elles sous-traiter ou prendront-elles des responsabilités parfois nouvelles? Et si elles

décident de faire sous-traiter, le feront-elles à l'interne, ou à l'externe? Il est certain que les bibliothèques qui ont choisi d'aller de l'avant avec la mise en place de ce type de réserve peuvent se retrouver avec la responsabilité de l'obtention des droits. Si c'est le cas, sachez que lors de la première expérience menée à la Leddy Library, à l'Université de Windsor, Dalton (2007) affirme que 92 % des droits d'utilisation ont été reçus dans les 35 jours suivant la demande et que 56 % exigeaient des manipulations comptables. Évidemment, il peut toujours y avoir des retardataires et, si le service des bibliothèques ne fait pas inclure dans son budget annuel les suppléments requis pour l'obtention de droits d'auteurs, alors il souhaitera fort probablement récupérer ces montants auprès des facultés usagères. Quelle que soit la stratégie retenue, cela entraîne possiblement l'addition d'une tâche comptable jusque là inexistante. Après quatre sessions exploratoires, il est maintenant reconnu que 70 % du temps d'un bibliothécaire (ou membre du personnel) est requis pour remplir toutes les tâches créées par la mise en place de ce nouveau service. Cela s'étale de quelques semaines en pré-session pour se prolonger jusqu'à la mi-session. Qu'elles le fassent elles-mêmes, comme dans l'exemple ci-haut, ou qu'elles se tournent vers un sous-traitant, elles deviennent, dès la publication de la réserve, les autorités de diffusion des documents placés sur leur site. Et, une fois les droits nécessaires obtenus, elles peuvent là encore décider de traiter ou de sous-traiter auprès du service de reprographie de l'université même ou en collaboration avec des entreprises privées, la numérisation des documents non disponibles dans ces types de format.

Là où le travail peut être facilité, c'est dans la création même des réserves électroniques. D'abord, les formulaires de demande seront nécessairement en ligne. Fini, les pattes de mouche (Poe, 2006)! Il sera possible aux demandeurs d'indiquer les liens vers les fichiers ou carrément de joindre ces fichiers. Comme toute cette information pourra être basculée automatiquement dans les répertoires de réserve, des professeurs vont se faire prendre au jeu de les créer eux-mêmes sans s'en être vraiment rendu compte. Ne restera au personnel responsable qu'à valider l'obtention des droits et à les publier. Comme le disent Dick et Ferguson (2006) : « ...After all, they weren't being asked to do much than before; they were just asked to do it in a different way... » (p. 53, Dick et Ferguson, 2006). En principe, ils ont effectivement repéré préalablement tous ces documents pour les consulter avant de décider de les joindre à la réserve de leur cours.

Autre élément facilitant, comme la plupart des contenus de réserves reviennent presque intégralement à intervalles réguliers, il est possible de les archiver et de simplement les republier lorsque les membres du corps professoral le souhaitent. Évidemment, quelques vérifications d'usage seront toujours à faire. Y a-t-il une nouvelle version du document? Les liens sont-ils encore bons? Les droits obtenus précédemment sont-ils toujours valides? Mais le processus s'en trouve grandement accéléré.

Dick et Ferguson (2006) notent encore que les demandes de création de réserve par le personnel enseignant respectent

L'énigme du droit d'auteur

Il y a tant d'avantages à passer à l'ère des réserves académiques électroniques. Pourquoi peu ou pas de bibliothèques d'institutions d'enseignement québécoises se sont-elles lancées dans le service des réserves électroniques? Il y a plusieurs raisons à cela, mais la principale réside très certainement dans l'énigme du « droit d'auteur ». Énigme, parce que cette question complexe et irrésolue à bien des égards nous laisse frileux dans la mise en œuvre de tels projets. Des discussions sans fin sont régulièrement entreprises à ce sujet et, bien souvent, elles débouchent sur le *statu quo*, car le flou actuel, dans lequel nous laisse une loi désuète votée dans un autre siècle, nous sert mieux que n'importe quelle clarification ou balise que nous pourrions choisir, en attendant que les gouvernements et leurs juristes décident des voies à suivre. De toute façon, n'est-il pas vrai que les changements de lois viennent du fait que de nouvelles pratiques hors la loi poussent les autorités à les entériner?

Toutes les façons de voir la chose sont présentement permises et font partie de la réflexion. Certains suggèrent la voie de la négociation directe avec les fournisseurs, plutôt qu'une possible révision de la loi. Après tout, pourquoi pas?

Et puis il y a cette citation de l'Américain Brice Austin : « ...Technology is evolving so rapidly and copyright is still such an unsettled area of the law... » (p. 43, Austin, 2004). Ne vaut-elle pas également pour la loi canadienne? En attendant, nous multiplions les voyages vers les bureaux du contentieux de nos institutions!

Par contre, comme le déplore Dalton (2007), bibliothécaire à l'Université de Windsor (Ontario), ce qui est dommage c'est que si nos collègues au Sud de la frontière discutent régulièrement du sujet, au Nord, les juristes s'en sont emparés et ce, à la satisfaction des gens de la profession semble-t-il, puisque son article demeure à peu près unique.

Les bibliothèques universitaires des États-Unis sont confrontées aux mêmes problèmes, mais dans ce pays de paradoxes, on est libre... libre d'être poursuivi et on en prend le risque. Bref, le *fair use* ou utilisation équitable, version États-Unis, est plus souple que le *fair dealing* canadien qui sert de fondement à des règles de comportement ou, plus strictement, à des politiques internes. Reste que les services de bibliothèques refusent de déposer dans leurs réserves académiques, traditionnelles ou virtuelles, bon nombre de documents si les « règles » d'utilisation équitable ne

sont pas respectées. Ce qui, en soi, est tout à fait légitime. L'agaçant, c'est que, pendant ce temps, au sud comme au nord, les membres des communautés universitaires avancent sur ce sujet en utilisant d'autres moyens, comme les logiciels de gestion de classe tels que Blackboard, WebCT ou Claroline, parce qu'à ce niveau la surveillance facultaire est souvent plus relâchée. Il est également délicat de rappeler les professeurs à l'ordre pour le contenu des sites de leurs cours, mais :

« ...If in the future, Universities do begin to take an active oversight and/or enforcement role in faculty use of copyrighted materials, it could send instructor back to course reserves, especially if libraries have positioned themselves to manage copyright clearance. On the other hand, if faculty encounter copyright restrictions while submitting class materials to the library, but continue to face no such restrictions while managing their own course sites, then that disparity is likely to hasten the demise of reserves... » (p. 44, Austin, 2004)

Car, soyons lucides, si les facultés sont effectivement très attentives au respect du droit d'auteur pour tout ce qui est sur papier, la problématique électronique les dépasse assurément. Combien de membres du corps enseignant avez-vous vus très peu flexibles quant au droit d'auteur quand il s'agit de leurs propres écrits, mais faisant preuve de laxisme lorsqu'il s'agit de ceux des autres? Et pourtant, on les sait de plus en plus sensibles aux difficultés que cela pose.

D'autres compétiteurs potentiels des bibliothèques ont pris la relève. Des librairies universitaires responsables de créer les recueils de cours s'arrangent maintenant pour obtenir les droits de vente sur cédérom plutôt que sur le support papier traditionnel. Ceci permet d'insérer des hyperliens actifs dans les textes de cours. Car, évidemment, lorsqu'on parle du contenu des réserves électroniques, il s'agit d'un amalgame des « anciens contenus » qui constituent les réserves traditionnelles et des recueils de cours.

Il est toujours possible de contourner le problème. Et si on prenait ce risque? On a imaginé cela pour un instant. Notre texte est le résultat d'une première réflexion sur l'instauration de réserves académiques électroniques dans les bibliothèques d'institutions d'enseignement. Le côté litigieux du droit d'auteur y a donc été délibérément presque obliéré. Car cela pourrait faire l'objet unique d'un tout autre article!

davantage les délais établis par le personnel des bibliothèques quand les formulaires sont électroniques. Les usagers sont donc plus satisfaits puisque les réserves sont accessibles dès le tout début des sessions. Ils rapportent même l'anecdote suivante : « ...In summer 2005 we had a professor in Spain gathering reserve items for a course to be taught in the spring of 2006 semester... » (p. 53, Dick et Ferguson, 2006)

Fait non négligeable, la compilation des statistiques d'utilisation ainsi automatisée permet une analyse plus rapide et

plus juste. Il est vrai que le compte de clics et de téléchargements n'indique pas si la clientèle a, par la suite, effectué le travail d'apprentissage souhaité par l'exercice de la mise en œuvre d'un tel service, mais l'intention y était sûrement.

Les infrastructures

Si les bibliothèques universitaires desservant des facultés qui offrent des formations à distance ou qui font partie d'institutions à campus multiples y voient surtout des avantages,

le concept des réserves académiques électroniques n'est pas parfait. Pour une utilisation maximale, une expansion des infrastructures est souvent requise. Imaginez un instant toutes les personnes inscrites à un même cours tentant d'accéder au même document en même temps. Oui, le succès peut avoir un prix, celui des larges bandes et de l'achat de licences d'accès simultanés supplémentaires. De plus, des pannes de toutes sortes sont à prévoir. Pour se protéger de ces inconvénients, on peut choisir d'avoir un cédérom de sauvegarde lisible en mode local et réseau pour chacune des réserves. Quant aux liens, il faut s'assurer régulièrement, manuellement ou électroniquement (autre dépense potentielle), qu'ils sont fonctionnels et non rompus (Wang et Miller, 2006).

Qu'employer comme support à ces réserves? Plusieurs bibliothèques universitaires ont opté pour des logiciels de gestion de classe. Cela peut paraître étrange, mais en fait l'idée est de travailler avec les facultés (Poe, 2006) et de rapatrier les « fonctions bibliothéconomiques » vers les bibliothèques. Pourquoi? Entre autres, parce que les tentatives de reproduction du concept des réserves académiques électroniques par le personnel enseignant sont souvent maladroites (complexité inutile d'utilisation due à une grave méconnaissance des outils, liens non fonctionnels, non-respect involontaire du droit d'auteur, etc.) et donnent une mauvaise image des bibliothèques, car la clientèle présume souvent qu'il s'agit d'initiatives du service des bibliothèques. Et puis, pour les universités étatsuniennes, il s'agit d'un échange de bons procédés. Cela paraît curieux à nos yeux de Québécois, mais les Anglo-Saxons portent une attention particulière à la réputation de la bibliothèque d'une université lors de leur processus de recherche d'une institution d'enseignement supérieur; car, si la bibliothèque est en santé, cela signifie que la recherche dans l'institution est dynamique (Schrecker, 2006). Mais il faut aussi garder en tête les possibilités qu'offrent quelques systèmes intégrés de gestion de bibliothèque. Ainsi, avec son Workflow, Sirsi a répondu au besoin d'institutions comme Rutgers (Warner, 2006). Le module Course Reading and Reserves Aleph 500 d'Ex Libris comporte également des fonctions développées en ce sens. Dans son rapport rendu public en 2000, le sous-comité de travail sur la réserve électronique de la CREPUQ avait fait état de l'évaluation du logiciel clé en main ERes Pro de la société Docutek, implanté à titre expérimental à la bibliothèque de l'UQAC. Ce même logiciel a récemment été repris par la Leddy Library de l'Université de Windsor, en Ontario.

La promotion : clé du succès

Tous les auteurs s'entendent pour dire que le marketing constitue la clé du succès de l'implantation de la réserve académique électronique. Le besoin de ce type d'outil d'aide à l'enseignement est si important qu'il a pris diverses formes évoluant en parallèle. Cela va des sites de cours développés partiellement sous l'aspect de réserves académiques électroniques, aux recueils de cours sur cédérom, en passant par des moyens encore plus simples comme les carnets d'adresses de

courriels et les chaînes de transmission de courriels (Poe, 2006). Les bibliothèques devraient être reconnues comme le point d'accès principal à la documentation. Il est important qu'elles se positionnent mieux quant à toutes formes de services documentaires, afin que les universitaires aient le réflexe de s'adresser d'abord aux bibliothèques lorsqu'il est question du développement de projets susceptibles de les impliquer.

« ...What was unexpected was the dialogue that opened up between the library staff and the faculty. This dialogue leads to an increased awareness of what the library can do for the University... » (p. 98, Poe, 2006)

De leur côté, il faudrait qu'elles soient prêtes, sinon à participer à ces projets, du moins à les soutenir en offrant d'autres pistes de solution. La formation est définitivement le dada des professionnels de l'information; car, ici aussi, divers auteurs s'accordent à dire que le premier moyen de promotion des réserves académiques électroniques réside dans la formation. D'abord, une formation ciblée vers le corps professoral, qui explique comment faire la demande et, dans le meilleur des cas, comment les créer soi-même, puis la formation sur leur utilisation, auprès des usagers. Évidemment, on en parlera lors des séances de formation régulière en recherche documentaire, puis par l'entremise de différentes voies telles que les forums électroniques, les sites des nouvelles universitaires et facultaires, les blogues, les courriels, etc. Quand les étudiants qui ont découvert le service en sont satisfaits, le bouche-à-oreille devient alors très efficace.

Le futur

Si les bibliothèques veulent garder la niche « réserve » chez elles, elles devront réagir, et rapidement. Brice Austin (2004) ne voit que trois issues à la situation :

- 1- Les réserves échappent aux bibliothèques pour bien s'ancrer dans les facultés par le biais des sites de cours.
- 2- Les bibliothèques offrent des services restreints de réserve. Ce qui est déjà en voie de se réaliser.
- 3- Ou bien elles deviennent proactives en prenant des positions claires quant à des sujets chauds reliés à la problématique.

Austin maintient : « ...We have been our own worst enemy as we established conservative policies and practices and have failed to put forth a united front... » (p.47, Austin, 2004)

Les quatre points cruciaux à défendre auprès des éditeurs et fournisseurs, toujours selon Austin, seraient ceux-ci :

- 1- Que, pour les bibliothèques, toutes les ressources électroniques acquises soient automatiquement libres de droits lors de leur utilisation dans des réserves académiques électroniques. À cet égard, il est intéressant de noter que la licence modèle du RCDR (et aussi de plusieurs ressources achetées en consortium avec la CREPUQ) autorise l'utilisation du matériel dans les réserves électroniques.
- 2- Que les budgets d'acquisition des bibliothèques universitaires soient investis prioritairement dans des ressources électroniques et qu'il n'y ait plus aucune négociation en fonction d'achats conditionnels de partie

imprimée de collections (ce qui est pratiquement déjà atteint trois ans après la publication de l'article référencé).

- 3- Que les bibliothèques n'aient pas à payer de droits d'utilisation lorsque, pour les besoins d'une réserve académique électronique spécifique, elles numérisent elles-mêmes des versions imprimées, mais épuisées, de documents dont le format électronique est inexistant.
- 4- En contrepartie, les bibliothèques s'engagent auprès des éditeurs et des fournisseurs à continuer de payer les tarifs négociés antérieurement sur le matériel acquis avant ces trois nouvelles ententes.

Relancer le débat

De son côté, Dalton (p. 112, 2007) fait la déclaration suivante : «University libraries in Canada cannot hope to develop and sustain full electronic reserve services [...] unless one of two scenarios is adopted : Scenario one would see a change to the language of the Copyright Act which would allow for the digital delivery of information under the allowable exceptions; Scenario two would be an active undertaking by academic librarians in Canada to review how they are currently exercising their rights as users under the *fair dealing* exception with an eye to a more liberal interpretation of the language»

Par changement de langage, elle entend «[...] language that is technologically neutral allows for the legitimacy of the exception as it is fashioned while acknowledging that libraries may utilize available technologies to continue offering long established services to their users» (p.113, Dalton, 2007)

Après avoir consulté des avocats, elle affirme également qu'au Canada le *fair dealing* est sous-utilisé. Le dernier jugement de la Cour suprême aurait finalement donné cette flexibilité jusque-là manquante (p.114, Dalton, 2007). Bien sûr, chaque avocat aura son opinion. Mais pendant cet interminable débat, un drame demeure : les lois moins strictes dont bénéficient les Britanniques, les Australiens et nos voisins du Sud, qui permettent une circulation plus libre de l'information en format électronique et qui désavantagent grandement nos chercheurs (p.2, CARL, 2004 in p.112, Dalton, 2007).

On présume immédiatement que l'unanimité sera difficile à atteindre. Mais peut-on être contre la vertu? Avec ce courage, on pourrait effectivement reprendre le leadership en la matière.

Comme Austin, Dalton et sûrement d'autres, Hilton renforce : «Both individually and institutionally, we must proactively pursue our fair use rights. If we do not use fair use, we will lose it» (p.52, Hilton, 2001 in p.116, Dalton, 2007)

La rumeur court au Québec à l'effet que quelques projets beaucoup plus vastes et inclusifs que la réserve académique électronique seraient en développement expérimental. Le guichet ou portail étudiant est ici repris et on pense maintenant y incorporer plusieurs fonctions bibliothéconomiques. Bien que déjà exploitée dans des universités canadiennes, cette autre avenue n'est citée dans aucun article recensé ici. Mais n'est-ce pas simplement une nouvelle étape du concept de la vieille bibliothèque sans murs, annoncée il y a longtemps?

Bibliographie

- Austin, Brice. 2004. « Reserves, Electronic Reserves, and Copyright: The Past and the Future », *Journal of Interlibrary Loan, Document Supply & Electronic Reserves*, vol. 15, no 2.
- Boisvert, Denis et Michel Gendron. 2007. « Le respect de la loi sur le droit d'auteur à partir de la plateforme de gestion de cours Claroline à l'URAR : enjeu, aspects juridiques et modalités d'application. » *Documentation et Bibliothèques*, vol. 53, no 4.
- Charbonneau, Olivier. SD. « La réserve électronique aux bibliothèques de l'Université Concordia ». http://alcor.concordia.ca/~ocharbon/scinformation/eResConcordia_OC PDF [document consulté en ligne le 28 juillet 2008]
- CREPUQ – Sous-groupe de travail sur la réserve électronique. 2000. «Rapport final, 21 janvier 2000 du sous-groupe de travail sur la réserve électronique. <http://www.crepuq.qc.ca/documents/bibl/reselectre/reselctronique/crepuq/table.html> [document consulté en ligne le 28 juillet 2008]
- Dalton, Joan T. 2007. « Electronic Reserves and the copyright Challenge in Canada », *Journal of Interlibrary, Document Delivery & Electronic Reserves*, vol. 17, no1/2.
- Dick, Michael et Jessame E. Ferguson. 2006. « Building a Better Course Reserve System », *Journal of Interlibrary Loan, Document Supply & Electronic Reserves*, vol. 16, no 4, p. 39-56.
- Gould, Thomas H.P., Tomas A. Lipinski et Elizabeth A. Buchanan. 2005. « Copyright Policies and the Deciphering of Fair Use in the Creation of Reserves at University Libraries », *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 31, no 3, p. 182-197.
- Poe, Jodi. 2006. « Marketing Electronic Reserves at a University Library : Start Spreading the News », *Journal of Interlibrary Loan, Document Supply & Electronic reserves*, vol. 16, no 4, p. 93-102.
- Schrecker, Diane L. 2006. « Marketing Electronic Reserves to the Faculty », *Journal of Interlibrary Loan, Document Supply & Electronic Reserves*, vol. 16, no 4, p. 103-111.
- Wang, Yu-Hsui et Stephen Miller. 2006. « Distance Education Electronic Reserves Services : An Investigation of Faculty Member's Perceptions and Satisfaction », *Journal of Interlibrary Loan, Document Supply & Electronic reserves*, vol. 16, no 4, p. 75-93.
- Warner, David. 2006. « Electronic Reserves : A Changed Landscape », *Journal of Interlibrary Loan, Document Supply & Electronic reserves*, vol. 16, no 4, p. 125-133.

Remerciements

L'auteure tient à remercier Sylvie Belzile et Jean-François Barbe pour leurs précieux commentaires et suggestions.

Responsable de la bibliothèque du campus de Montréal de l'École nationale d'administration publique (ENAP)

Des revues en français

Revues.org

par Isabelle Lorrain

isabelle.lorrain@usherbrooke.ca

Né, en 1999, de la volonté de la communauté scientifique française de disposer d'une vitrine pour revues en sciences humaines et sociales, Revues.org a été le premier portail francophone du genre à voir le jour. On y trouve une centaine de revues sélectionnées selon deux critères, soit le caractère scientifique des publications et le principe du libre accès, maîtrisé, aux contenus. Ainsi, chaque revue doit être dotée d'un mécanisme assurant la qualité des articles (par exemple, un comité de lecture). Le libre accès maîtrisé signifie que les titres publiés en format papier peuvent comporter, pour leur mise en ligne, un embargo pouvant atteindre jusqu'à cinq ans. De plus, Revues.org accueille 18 revues publiées hors France et qui contiennent des articles rédigés en d'autres langues telles que l'anglais, l'espagnol et le portugais. Côté québécois, les revues *Communication* et *VertigO* seront bientôt de la partie.

Il existe divers moyens d'accéder aux contenus. D'abord, dès la page d'accueil, les titres des revues apparaissent dans une colonne à gauche de l'écran. Il existe aussi une recherche par mots clés, via la boîte de recherche du haut de la page. Nul besoin de se compliquer l'existence avec la logique booléenne, car ce moteur de recherche exécute, par défaut, un « et » implicite, à la Google. Pour ceux qui souhaitent une plus grande maîtrise de leur recherche, le lien « Plus d'options » permettra de limiter la recherche à un titre de périodique spécifique. Toutefois, on se serait attendu en cliquant sur ce lien à obtenir un écran de recherche avancée avec une série de boîtes de recherche pouvant être combinées avec les opérateurs booléens de notre choix. Or, nous obtenons différents menus déroulants permettant d'opérer certaines actions sur les termes de recherche telles que l'orientation de la recherche dans un champ particulier, la spécification de la forme des mots (toutes ou exactes) ou un choix quant à la forme de recherche (mot entier, début du mot, etc.). Il est intéressant de savoir que les articles de Revues.org sont également repérables par certains moteurs de recherche tels Google Scholar, Scirus et OAIster.

Des outils uniques

Revues.org se distingue par l'ajout d'outils uniques. Ainsi, l'outil Calenda annonce les événements à venir tels que les colloques, séminaires, appels de contribution, offres d'emploi et bourses de recherche. La communauté scientifique soumet directement ses annonces qui sont ensuite validées par l'équipe de rédaction avant leur mise en ligne. Ces annonces sont classées thématiquement et chronologiquement, et il est possible de les recevoir par courriel en s'inscrivant à la Lettre électronique de Revues.org. L'Album des sciences sociales, un

Quelques titres disponibles

- Acquisition et interaction en langue étrangère • Corps et culture • Cybergeographie : revue européenne de géographie • Études photographiques • Mathématiques et sciences humaines • Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière » • Socio-logos • Communication • VertigO

répertoire raisonné de liens (<http://album.revues.org>), constitue un autre outil de choix. Il s'agit d'un répertoire critique de ressources web triées sur le volet pour leur qualité et leur valeur pour la recherche et l'enseignement. Les sites sont soumis par les acteurs du domaine et évalués par l'équipe de Revues.org. La navigation parmi les quelque 2300 sites web répertoriés s'effectue via la classification thématique ou l'utilisation du moteur de recherche In-extenso (www.in-extenso.org). Grâce à l'onglet OAI d'In-extenso, il est possible de lancer des recherches dans l'ensemble des articles répertoriés par Revues.org ainsi que dans d'autres dépôts d'articles scientifiques tels Cairn, Persée et des dépôts d'archives ouvertes. L'autre onglet d'In-extenso, Web, permet d'explorer certains recoins de la Toile en effectuant la recherche parmi les 2300 sites web répertoriés par l'Album des sciences sociales.

Une solo, bibliothécaire de l'année

« Un centre de doc beau à en pleurer de joie »

par Jean-François Barbe
barbejf@videotron.ca

Elisabeth Lavigueur, qui dirige sa propre firme de consultation appelée Infocycle, a reçu le prix « Bibliothécaire de l'année 2007 » de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec pour la création d'un centre de documentation à l'École nationale de police du Québec. Le jury a souligné la transformation du centre existant en un « espace architectural conçu pour l'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle », l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion documentaire, ainsi que la création d'un poste de bibliothécaire professionnel, nécessaire pour valoriser la collection et les services. Nous avons rencontré Elisabeth Lavigueur, cette bibliothécaire solo de la première heure qui habite l'univers des services-conseils depuis 1985.

Que représente, pour vous, ce prix de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec ?

J'en suis à la fois très contente et très fière. Ce prix est à l'image de ce qu'on doit faire dans la profession. Je le vois comme un outil de marketing ainsi qu'un tremplin pour nous tous. Il projette une image fonceuse et résolument moderne. C'est un bon coup de pouce !

On vous récompense pour votre action à l'École nationale de police du Québec... c'est un prix que vous n'avez pas « volé » !

Oh non ! Ce qui était initialement un mandat de deux jours dans un endroit fermé dans lequel Google se pointait à peine le bout du nez s'est transformé en mandat de construction d'un centre documentaire du vingt-et-unième siècle. On a abattu les murs, quadruplé la surface totale, et fait de l'imprimé un support comme les autres. La lumière entre à pleins jets et l'ameublement invite à la fréquentation des lieux. Et surtout, j'ai créé un poste de bibliothécaire, dans un contexte où lorsqu'un poste est créé, c'est parce que trois ou quatre fonctionnaires sont déjà partis à la retraite. On a construit un portail avec plus de 5 000 liens, on a mis sur pied une audiovidéothèque ainsi qu'une collection en matériel didactique et on a acquis près de 400 nouveaux livres. On a également mis l'accent sur la capacité du centre de documentation à occuper une place centrale dans un système de veille pour l'ensemble de l'École. Pour être franche, lorsque je suis entrée dans le nouveau centre de documentation, j'en ai réellement pleuré de joie !

Est-il difficile de gérer sa propre firme de consultation ?

La routine n'existe pas. Je passe plus de 60 % de mon temps chez mes clients, principalement dans le cadre d'implantations de systèmes en matière de gestion documentaire, de portails et de centres de documentation. J'ai pris plus de dix ans à bâtir ma clientèle et, aujourd'hui encore, j'occupe le quart de mon temps en activités de démarchage, par exemple, dans des colloques et congrès. Il faut savoir se présenter et aller au-devant des gens. Inutile de vouloir faire ce métier si on est introverti ! Je fais également de la formation en entreprises et j'enseigne à l'École de technologie supérieure. Mon défi principal consiste à trouver les bonnes personnes à qui confier des mandats de sous-traitance. Les bibliothécaires ont une longueur d'avance sur d'autres métiers par rapport à leurs capacités presque innées à organiser l'information. Il reste qu'il n'est vraiment pas facile d'en trouver de bons qui soient disponibles. Un autre défi, constant, c'est de devoir toujours se vendre. C'est sans cesse à recommencer ! En outre, les tactiques de certains compétiteurs sont parfois aux limites de l'honnêteté.

Si c'était à refaire, referiez-vous le même chemin ?

Oui et non. J'adore le milieu des affaires, son ambiance et les relations avec les décideurs. Par contre, j'irais, sans l'ombre d'un doute, faire un MBA. Cette formation donne de la crédibilité et cela m'aurait aidé à mieux lancer mon entreprise et, surtout, à la faire progresser beaucoup plus rapidement. Je suivrais également des cours en informatique pure, dans le domaine des

réseaux. Je lis beaucoup et je comprends l'impact des décisions des informaticiens, mais j'aimerais pouvoir mieux suivre leurs raisonnements et leurs décisions au jour le jour.

Un peu d'histoire

Hélène Roussel, directrice générale, Direction générale de la diffusion, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), a été la première lauréate, en 2005, du prix Bibliothécaire de l'année. Un an plus tard, c'est Marie-Hélène Parent, bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale de Sainte-Julie qui en était la récipiendaire. Le prix vise à valoriser la profession en mettant en évidence les réalisations exceptionnelles d'un membre de la Corporation.

Ouvert le dimanche soir... pourquoi pas ?

par Guy Desjardins

guydes@ville.sorel-tracy.qc.ca

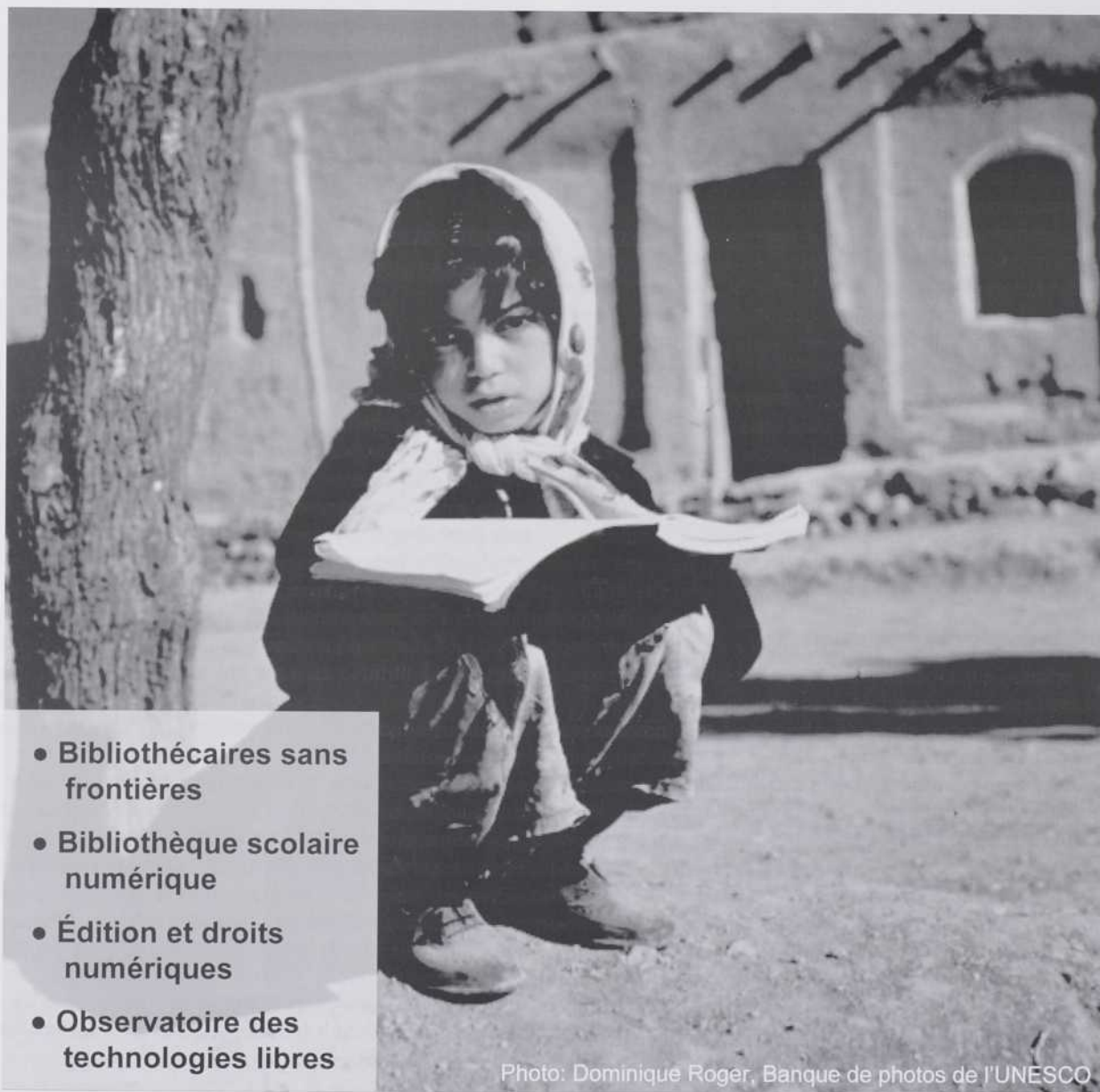
Qu'une bibliothèque municipale soit accessible à ses usagers le dimanche soir représente un cas très rare. Pourtant, depuis maintenant dix ans, la Bibliothèque de Mont-Laurier ouvre ses portes tous les dimanches, sauf l'été, de 17h30 à 20h00.

La bibliothèque étant située dans le centre culturel, le premier pas a été facile à franchir. Au début, il fallait ouvrir les lieux pour des activités culturelles qui se produisaient le dimanche soir. Un peu plus tard, la bibliothèque a profité de l'occasion pour accroître ses heures d'ouverture de 54 à 56 heures et demie. Peu à peu, une clientèle s'est formée et les deux heures et demie supplémentaires se sont ancrées dans l'horaire régulier.

Ce sont davantage les familles qui fréquentent la bibliothèque en soirée. La bibliothèque de Mont-Laurier y offre les mêmes services qu'aux heures régulières. En outre, on y trouve une billetterie pour les événements culturels présentés par la Ville. On peut donc à la fois emprunter des livres et se procurer des billets de spectacles.

À l'heure où nos utilisateurs sont fortement sollicités par une panoplie de produits culturels qui les cimente à leur fauteuil, comme le cinéma-maison et l'explosion des canaux de télévision, il est temps de faire preuve d'audace. Après tout, Mont-Laurier propose depuis dix ans, sauf l'été, son ouverture en soirée le dimanche. En tant que bibliothécaires professionnels, c'est à nous d'innover, sans crainte de sortir des sentiers battus.

Donner un sens à sa profession...



- Bibliothécaires sans frontières
- Bibliothèque scolaire numérique
- Édition et droits numériques
- Observatoire des technologies libres

Photo: Dominique Rogér, Banque de photos de l'UNESCO

... en devenant un membre de la force d'action francophone pour le soutien des bibliothèques dans les pays en voie de développement.



Fondation pour une
bibliothèque globale
www.bibliothequeglobale.org



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec
Corporation of Professional Librarians of Quebec



par Hélène Lauzon et Linda Binette
linda.binette@umontreal.ca
hlauzon.hmr@ssss.gouv.qc.ca

Un nouveau modèle s'impose l'informationniste

Mise au point : Dans ce texte, nous utilisons le terme « informationniste ». Ce mot est un néologisme et n'apparaît pas dans les dictionnaires francophones. Il fait référence à une fonction qui n'existe pas encore au Québec et qui est pourtant bien implantée dans certains milieux de la santé aux États-Unis, en Grande-Bretagne et ailleurs (Hill, 2008). Cette fonction fait référence à un niveau supérieur de complexité et à une vision élargie de la mission du bibliothécaire médical.

The role of the « informationniste » : a model In this article the term "informationniste" is used. This is a neologism which does not appear in French language dictionaries. The term makes reference to a position which does not exist yet in Quebec, although well established in certain health milieus in the United States, Great Britain and elsewhere (Hill, 2008). This role encompasses a superior level of complexity and an expanded vision of the health librarians' mission.

Bien des publications ont commencé à traiter du concept d'informationniste. La lecture d'articles pertinents, l'étude des résultats d'un audit informationnel réalisé à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (Lauzon et al., 2007), ainsi que nos propres réflexions et déductions, nous ont menées à élaborer un modèle de ce que pourrait être le rôle d'un(e) informationniste dans un établissement de santé. Ce modèle représente pour nous la conception d'une situation idéale, mais n'est nullement un dogme à suivre selon toutes circonstances. Il s'agit plutôt d'un modèle évolutif et pouvant être ajusté selon les milieux, les circonstances et les ressources disponibles.

Situation de la problématique

L'élaboration du modèle du rôle d'informationniste dans le milieu de la santé se situe dans une phase d'exploration et l'implantation probable n'en est qu'à ses débuts. Même si les bibliothécaires médicaux faisaient partie des équipes cliniques dès les années 1970 au Kansas et au Connecticut, ce n'est qu'en 2000 que le concept d'informationniste a été introduit (Brown, 2004). D'après Helen-Ann Brown, l'informationniste aurait des habiletés et connaissances en sciences de l'information et en informatique documentaire tout en ayant certaines connaissances reliées au domaine médical (Brown, 2004).

Dans notre conception, les rôles principaux de l'informationniste se manifesteront surtout dans les services de proximité décrits dans l'audit informationnel. L'informationniste pourrait intervenir dans différents groupes – groupes de pratique, groupes cliniques, communautés de pratique interdisciplinaires – en repérant les meilleures sources d'information qui orienteront et serviront d'assises aux pratiques, et aideront à bâtir des outils de formation.

Pour faire suite à l'audit informationnel, nous avons étudié la question des rôles de l'informationniste en nous basant sur différents articles ainsi que sur des éléments soulevés lors de l'audit. Plusieurs idées découlant des besoins peuvent être énoncées. Ainsi, les points suivants sont à considérer :

- la recherche documentaire/services documentaires

- la formation
- la gestion des connaissances et de l'information.

Les résultats de l'audit informationnel montrent d'importants besoins de formation ou d'éducation. En effet, lors de cet audit, cinq grands types de tâches avaient été identifiés comme nécessitant un apport d'information supplémentaire :

- l'éducation ou la formation
- la création de rapports, de présentations et la préparation de cours
- le développement des services et le changement des pratiques de soins
- la résolution de problèmes en lien avec les patients
- la mise à jour des connaissances personnelles.

(Lauzon, Dumais, Aucouturier, 2007)

Aspect formation

La formation répond donc à un besoin. Il existe un lien entre les sciences de l'information et les sciences de l'éducation puisque la formation continue doit véhiculer de l'information qui se doit d'être pertinente, valide, véridique, exacte et exhaustive selon les besoins. L'information doit aussi être adaptée aux clientèles auxquelles elle s'adresse. Il y a différentes façons de formuler l'information selon le destinataire.

D'après certains auteurs, une culture de la connaissance, de l'apprentissage ou de la formation continue est à instaurer dans les bibliothèques de la santé (Robinson et al. 2005). La connaissance des processus d'apprentissage tout au long de la vie, et donc des principes andragogiques, est un atout pour

répondre aux divers besoins d'apprentissage qui peuvent se présenter. Les compétences informationnelles peuvent aider à savoir où trouver les informations pertinentes et à être capable ensuite de les évaluer.

Le lien étroit entre les compétences informationnelles et l'apprentissage continu fut reconnu par l'American Library Association (ALA) en 1989, de même que fut reconnu en 2002 le besoin pour les professionnels de l'information de développer les capacités d'apprentissage tout au long de la vie (Robinson et al. 2005). De même, l'International Federation of Library Association (IFLA) mise beaucoup sur les processus d'apprentissage et de formation continus pour ses membres.

Quant aux méthodes employées pour enseigner, elles peuvent être variées : tutoriels en ligne (« e-learning »), modules interactifs, démonstrations, etc. Le professionnel en sciences de l'information peut agir comme un consultant facilitateur dans les processus d'apprentissage. Parfois, la combinaison de plusieurs options d'enseignement peut donner des résultats très efficaces.

L'apprentissage et la formation continus ainsi que les aptitudes à donner des informations et de la formation, et à développer des outils de formation s'insèrent dans notre modèle du rôle de l'informationniste. Ainsi, nous avons bien décelé, suite à l'étude de l'audit informationnel, la nécessité de l'information pour combler les besoins en formation, présentation de cours et de rapports, et pour le développement de divers services.

Aspects académique et andragogique

Considérant ce qui précède, à savoir que le volet formation est jugé comme étant primordial, surtout dans un contexte d'établissement universitaire, certaines dimensions de l'andragogie feront partie du modèle du rôle de l'informationniste. Knowles a défini l'andragogie comme étant l'art et la science qui consistent à aider l'adulte à apprendre (1984). Ainsi, l'informationniste pourrait jouer un rôle dans l'apprentissage, la formation continue et l'auto-instruction en participant à la détermination des

besoins d'apprentissage et d'information. En particulier, l'informationniste pourrait aider à déterminer et fixer les besoins et objectifs d'apprentissage, et à favoriser le développement d'aptitudes pour aborder les problèmes selon différentes perspectives. Les méthodes utilisant les principes de résolution de problèmes et les processus faisant appel aux études de cas par lesquelles on travaille à comprendre ou à résoudre un problème donné sont des outils importants dont l'informationniste pourrait parfois se servir dans les enseignements qu'il est appelé à donner ou dans les formations qu'il pourrait élaborer et conceptualiser. Il aurait aussi un rôle à jouer en stimulant et provoquant la pensée critique en se basant sur les diverses informations obtenues.

Le volet académique

De façon générale, nous définissons le bibliothécaire académique comme étant une personne ayant aussi une mission éducative à remplir, celle-ci pouvant s'ajouter aux activités de contrôle bibliographique et de référence. De plus, ce bibliothécaire participe au diagnostic et à la gestion des problèmes informationnels. Les bibliothécaires médicaux doivent effectuer des recherches, participer à la gestion documentaire tout en conduisant les processus informationnels. Quant à l'informationniste, il pourrait se baser sur ce qui est déjà connu et intégrer ensuite tous ces volets en ajoutant aussi d'autres perspectives.

Aspect clinique

Nous avons vu l'importance du bibliothécaire médical pour la formation. Cependant, au niveau clinique il a aussi un rôle à jouer. En transmettant aux cliniciens l'information dont ils ont besoin, il participe indirectement à l'acte clinique tout en supportant les prises de décision (Mc Gowan, Dow, 1995). Les médecins praticiens ont toujours eu l'obligation professionnelle de baser leurs décisions sur la meilleure information disponible (Davidoff, 2000). Une étude réalisée en Grande-Bretagne a démontré que les activités cliniques peuvent bénéficier des services d'informationnistes. Ces services peuvent avoir

un impact sur les soins aux patients. Il y a ainsi participation des informationnistes aux communautés de pratique, à l'enseignement et à l'apprentissage dans la formation continue ainsi que dans les activités de recherche et de publication.

Une autre étude réalisée à l'Université de Leicester, en Grande Bretagne, a démontré l'impact positif des informationnistes ou bibliothécaires cliniques sur les services (Ward et al., 2001). Ainsi, les questions provenant de la clinique peuvent bénéficier des avantages des dernières avancées en recherche. La prise de décision peut être facilitée et la qualité des soins aux patients améliorée. De plus, les cliniciens peuvent avoir plus de temps pour les patients. Or, le manque de temps et de ressources est un problème couramment soulevé.

La mise à jour des connaissances de base est aussi essentielle pour optimiser le volet clinique. Dans une équipe multidisciplinaire, l'informationniste encourage la consultation de la littérature de recherche et peut donner du support quant à la consultation de diverses ressources.

Il est évident que les médecins praticiens avec l'examen clinique du patient, les examens de laboratoire et les autres examens (examens en radiologie, en médecine nucléaire, échographies, etc.) ont les données importantes pour poser un bon diagnostic. Cependant, l'informationniste en effectuant ses recherches pourrait compléter en fournissant les informations nécessaires permettant de consolider la prise de décision quant à certains diagnostics différentiels, aux traitements, aux pronostics, etc. et ceci en trouvant dans la littérature scientifique et les diverses sources d'information les dernières retombées de la recherche pour une problématique particulière.

Une étude réalisée en Australie (Sladek, 2004) fut aussi positive quant à l'incorporation des informationnistes dans les équipes et dans les réunions traitant de cas cliniques. Ceux-ci peuvent même évaluer, traiter, résumer, assimiler stratégiquement l'information trouvée afin de fournir un support pour les diagnostics, la prise de décisions quant aux traitements potentiels, quant aux pronostics, etc. Cette même étude a conclu que la participation des informationnistes a

des effets positifs sur les soins aux patients, sur le temps sauvé et sur la qualité et l'exhaustivité de l'information trouvée, tout en fournissant une aide pour l'enseignement et la formation continue.

L'informationniste peut parfois jouer un rôle de consultant selon ses compétences et juger de la qualité de l'information trouvée tout en s'assurant de sa mise à jour. Lorsque les articles pertinents à une problématique sont trouvés, de brefs synopsis préparés par l'informationniste peuvent être ensuite présentés lors de tables de discussion, de conférences, de réunions de service et de département, lors de la tenue d'un

limiterait les déplacements de celui-ci et empêcherait le fait de subir parfois les mêmes questionnaires, examens et tests. Cela suppose donc une approche centrée sur le patient et basée sur la communication entre les divers intervenants.

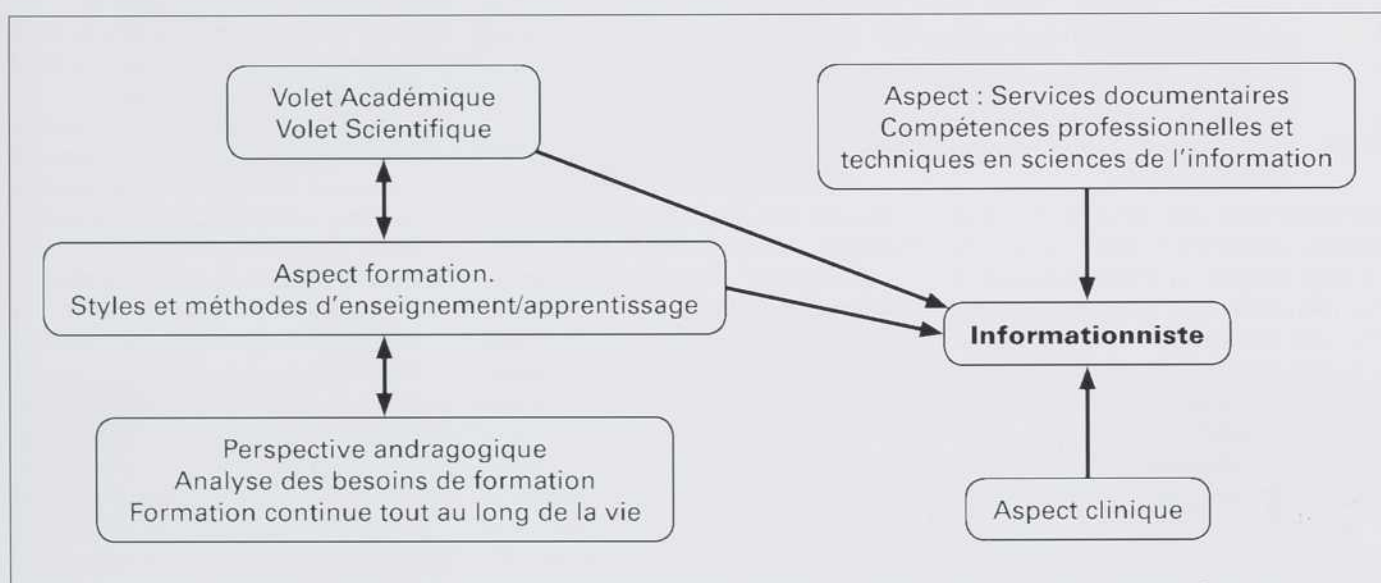
Cela sous-entend aussi l'adhésion à certains principes émanant du concept de l'interdisciplinarité. Le mouvement contemporain vers l'interdisciplinarité suggère de s'inspirer des idées historiques d'unité et de synthèse en faisant communiquer les frontières entre les disciplines traditionnelles (Binette, 1997). Cependant, le concept d'interdisciplinarité est difficile à appliquer en raison

à faire interagir plusieurs disciplines.

Le concept moderne de l'interdisciplinarité est né du besoin d'unifier, de créer des liens aux frontières des disciplines afin d'accéder à une vision plus globale de la connaissance. Le mouvement s'est développé tout au long du 20^e siècle (Binette, 1997).

Intégration de ces divers aspects pour notre modèle

Il s'agissait d'en arriver à un modèle intégrateur de ce que serait idéalement le rôle de l'informationniste dans le milieu de la santé, comme le montre le schéma suivant :



« Journal Club », etc. (Davidoff, 2000). De plus, l'organisation de l'information trouvée permettra non seulement aux patients actuels d'en bénéficier, mais aussi à d'autres patients qui présenteront des cas similaires dans le futur. L'idéal serait en fait que l'informationniste puisse posséder en plus de sa spécialité en sciences de l'information, des connaissances en sciences ou dans le domaine médical.

Perspective interdisciplinaire

Dans les communautés de pratique, la volonté est de placer le patient au centre de l'intervention clinique et donc de l'attribution des soins. L'action concertée de divers professionnels vers le patient

de la structure des disciplines et des organisations. Selon Pring (1971, 1991), l'interdisciplinarité se traduirait par l'apport de diverses disciplines dans la solution d'un problème donné ou pour l'atteinte d'un but particulier.

Le but n'est pas de banaliser la nécessité des disciplines et des spécialisations. Cependant, la création de liens et une meilleure communication entre les disciplines est souhaitable. En effet, l'interdisciplinarité peut aussi se définir comme une voie permettant d'établir des relations, des liaisons entre des domaines qui étaient considérés indépendants antérieurement. La communication s'en trouverait enrichie et les retombées seraient positives. Il y a en effet un intérêt

Conclusion

Malgré l'implantation de cette fonction aux États-Unis et plusieurs expériences positives de mise en œuvre réalisées particulièrement en Grande-Bretagne et en Australie, le rôle de l'informationniste est en pleine définition, particulièrement en contexte québécois où le modèle n'a pas encore été élaboré et implanté. Au Québec, cette fonction n'est pas encore établie dans les catégories d'emploi dans le secteur de la santé.

À la lumière des informations obtenues – revue de la littérature, étude des résultats de l'analyse des besoins informationnels (audit informationnel) réalisé à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont – et suite à nos

réflexions personnelles, nous sommes arrivées à élaborer un modèle conceptuel de ce que pourrait être le rôle d'un informationniste dans un centre hospitalier. Il s'agit bien sûr d'un modèle pouvant se réaliser dans des conditions idéales, mais il est important d'ajouter que tout cela reste flexible et demeure un processus continu et évolutif.

Les services offerts par l'informationniste seraient adéquats et pertinents pour toute l'équipe en santé – médecins, infirmières, techniciens – mais aussi pour les autres professionnels. De plus, l'informationniste fournirait des guides

doctorat en Fondements de l'Éducation (Ph.D.) : Université de Montréal. (Montréal). 379 p.

Brown, Helen-Ann. 2004. Clinical medical librarian to clinical informationist. *Research paper* Vol. 32, no.1 : pp.45-49.

Davidoff, Frank et Florance, Valerie. June 2000. The Informationist : A New Health Profession ? *Annals of Internal Medicine*. Vol.132, no. 12 : pp. 996-998.

Elias, John et Merriam, Sharan 1995. *Philosophical foundations of adult education*. 2nd. Malabar, Fla. :

Rosemont. Montréal, HMR; RUIS Université de Montréal, 70 p.

McGowan, Julie J. et Dow, Elizabeth H. Dow. Septembre 1995. Faculty Status and Academic Librarianship : Transformation to Clinical Model. *The Journal of Academic Librarianship*. : pp. 345-350.

McKnight, Michelynn. 2005. Librarians, Informaticists, Informationists, and Other Information Professionals in Biomedicine and the Health Sciences : What Do They Do ? *Journal of Hospital Librarianship* Vol. 5 (1). : pp.13-29.

Pring, Richard. 1973. Curriculum Integration: the Need for Clarification. *New Era*, 54, 3, 59-64,

Pring, Richard 1971. Curriculum Integration. *Journal of Philosophy of Education*, vol.5, no.2, 170-200

Pring R, (1991). Curriculum integration Proceeding of the philosophy of Education Society of Great Britain. Volume 5, numéro 2. Supplementary issue. p. 184.

Robinson, Lyn et al. 2005. Healthcare librarians and learner support : a review of competences and methods. *Health Information and Libraries Journal*, 22 (Suppl. 2) : pp.42-50.

Sladek, Ruth et al. 2004. The informationist in Australia : a feasibility study. *Health Information and Libraries Journal*, 21 : pp. 94-101.

Urquhart, Christine et al. January 2007. Changes in information behavior in clinical teams after introduction of a clinical librarian service. *J Med Libr Assoc* 95 (1). : 14-22.

Ward, Linda M. , Honeybourne, Claire J. et Harrison, Janet. 2001. A clinical librarian can support clinical governance. *British Journal of Clinical Governance*. 6 (4) : 248-251.

Ward, Linda. 2005. A survey of UK clinical librarianship : February 2004. *Health Information and Libraries Journal*, 22 : pp.26-34.

« Certaines dimensions de l'andragogie font partie du modèle »

informationnels aux patients et à leur famille. Il pourrait faire partie de l'équipe clinique et d'enseignement. Il pourrait également allier ses compétences en sciences de l'information à des connaissances dans le domaine clinique de la santé et en sciences de l'éducation, particulièrement en andragogie.

Ce profil sous-entend aussi la maîtrise de certains concepts médicaux et scientifiques, notamment en épidémiologie clinique, en biostatistique, etc. Des habiletés pour retrouver l'information pertinente, la synthétiser et la présenter seront requises dans ce curriculum exigent. Dans cette optique, en plus de la maîtrise en sciences de l'information requise, la formation proposée et les compétences souhaitables pourraient être acquises, par exemple, par de la formation continue d'appoint. Ainsi, le concept d'informationniste pourrait se concrétiser et devenir réalité dans notre contexte québécois.

Bibliographie

Binette, Linda. 1997. *Stratégie pédagogique en ERE favorisant le développement du concept de l'interdisciplinarité chez les futurs enseignants et leur sensibilisation à la pensée systémique*. Thèse de

Krieger Pub. Co., 253 p.

Galbraith, Michael. 1998. *Adult learning methods : a guide for effective instruction*. Malabar, Fla. : Krieger. 408 p.

Giuse, Nunzia B. 2004. The Clinical Informationist : Does the Model Work? *Eskind Biomedical Library-Library research*

Giuse, Nunzia B. 2005. Evolution of a Mature Clinical Informationist Model. *Journal of the American Medical Informatics Association* Vol. 12 no. 3 : pp. 249-255.

Hill, Peter. 2008. *Report of a national review of NHS health library services in England*. England.

Kaufman, D. – Professeur des Sciences de l'Éducation-Dalhousie University-Halifax-Canada. Le Nouveau Paradigme dans l'Enseignement Médical : Comment la Théorie peut exercer une Influence sur la Pratique. *Conférences inaugurales*.

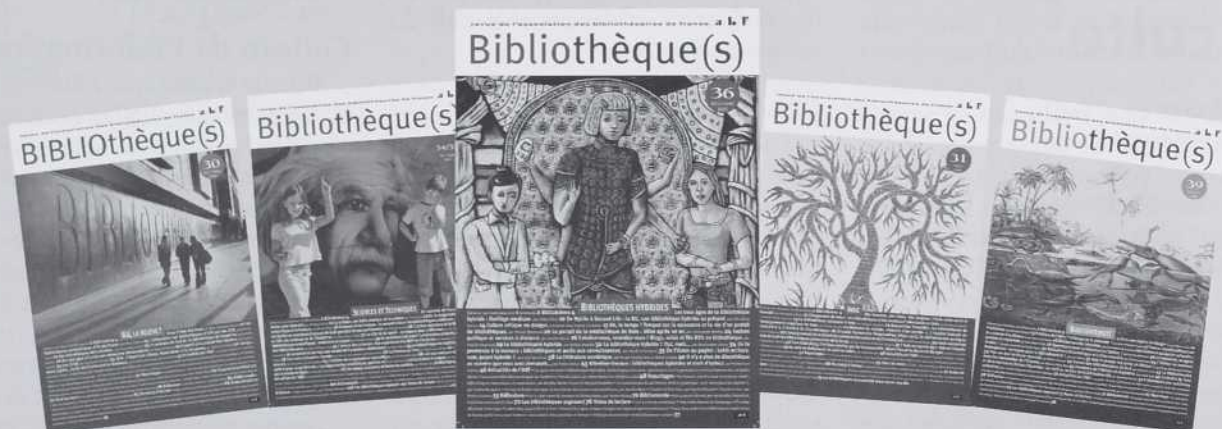
Knowles, Malcolm S. et al. 1984. *Andragogy in action*. San Francisco : Jossey-Bass. 444 p.

Lauzon, H. Dumais, R. Aucouturier, E. 2007. *Un audit sur les besoins des utilisateurs dans le cadre de la planification stratégique de la bibliothèque médicale de l'Hôpital Maisonneuve-*

Hélène Lauzon est chef-bibliothécaire, Hôpital Maisonneuve-Rosemont et Linda Binette est docteure en sciences de l'éducation et vient de compléter une maîtrise en sciences de l'information à l'Université de Montréal.

Bibliothèque(s)

La revue de l'Association des Bibliothécaires de France



**UN OUTIL INDISPENSABLE
POUR TOUS LES BIBLIOTHÉCAIRES**

Le monde des bibliothèques, les bibliothèques dans le monde

Connaître... informer... communiquer... diffuser... partager

Un dossier thématique, des rubriques magazine

... S'associer – Usages, usagers – Francophonie – À l'école/Laïcité – Chine – Rock'n'bib – Seniors, sexas, etc.
– Dans la presse – Russie – Alter(s), égaux – Europe – Architecture – Musique – Paris/Île-de-France – L'ABF a 100 ans
– Parcours jeunesse – BU, la relève ? – Inde – Photographie – Sciences et techniques – Bibliothèques hybrides
– Israël – Bibliodiversité – Et si on parlait d'argent ?...

5 numéros par an, dont un double, 80 et 112 pages

Abonnements : collectivités (95 € *) / Individuels (55 € *) * Port compris

Bulletin d'abonnement à télécharger : www.abf.asso.fr



Diff. : ABIS 31, rue de Chabrol – 75010 Paris
tél. (00 33) 1 55 33 10 30 / fax (00 33) 1 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr / www.abf.asso.fr



La culture plutôt que le culte

par Olivier Le Deuff
oledeuff@gmail.com

Le Culte de l'amateur. Comment Internet détruit notre culture, par Andrew Keen, Paris, éd. Scali, 2008.

L'ouvrage d'Andrew Keen *Le culte de l'amateur* s'inscrit dans la lignée de ceux qui voyaient dans les illuminés de Bavière le groupe occulte agissant derrière toutes les révolutions, notamment la Révolution Française. Le Web 2.0 remplace ici la société secrète. Andrew Keen se pose en père moralisateur à l'instar de l'abbé Barruel. Seulement, l'auteur oublie que l'ancien modèle n'est guère plus vertueux.

Le réquisitoire de Keen s'inscrit dans une opposition symétrique aux zéloteurs du Web 2.0 qui parlent de révolution ou de nouvel âge. Depuis Tocqueville, nous savons qu'il faut se méfier des ruptures historiques trop faciles. De la même manière, la volonté de Denis Olivennes dans la préface à l'édition française d'inscrire notre système actuel en tant qu'héritage remontant à l'antiquité grecque et que le phénomène Web 2.0 menacerait de détruire, est également un artifice rhétorique inacceptable. Car il n'y pas de complot Web 2.0.

Keen nous alerte néanmoins sur les modèles économiques qu'il faudra construire, que ce soit depuis « l'économie de l'attention » jusqu'à la « long tail », un terme forgé par Chris Anderson qui désigne le fait que les niches économiques représentent le marché potentiellement le plus riche qui soit, citant l'exemple d'Amazon qui réalise l'essentiel de ses ventes avec des produits vendus peu de fois. Une réflexion intense

devra ainsi se mener, tant les mutations toucheront de nombreux secteurs de l'économie; en premier lieu, ceux de l'information, de la connaissance, de la culture et des loisirs. Nous remarquons que Keen aura réussi, quant à lui, à créer son modèle économique personnel en défendant les secteurs traditionnels de l'économie notamment américaine qui l'ont accueilli à bras ouverts dans le cadre de conférences et d'interviews dans des médias traditionnels.

Crise de l'autorité

La plupart des évolutions décrites ne sont pas totalement nouvelles, le Web 2.0 ne constituant qu'un accélérateur. Nous avons nous mêmes également observé les défauts évidents du Web 2.0 (« le côté obscur ») et notamment l'effet d'accroissement de phénomènes sociaux déjà amorcé bien avant la création d'Internet¹. Il s'agit d'une crise de l'autorité, de plus en plus concurrencée par le phénomène de la popularité. Une telle réflexion se trouvait déjà dans l'ouvrage d'Hannah Arendt sur la crise de la culture. Désormais, la complexité s'accroît tant au niveau social que documentaire

« Le modèle du DJ devient la norme »

où nous sommes confrontés à une « tératogenèse documentaire » car les documents numériques deviennent difficiles à saisir, pouvant être transformés et réutilisés. C'est la *redocumentarisation* qui est en marche et le « modèle du DJ » devient la norme tant les possibilités de mixage des applications et des données deviennent de plus en plus aisées.

Il est vrai que ces mutations peuvent faire peur et il est souvent tentant de réagir en idéalisant le modèle précédent, pourtant tout autant inégalitaire.

L'autre erreur serait d'instituer des amateurs en leaders, ce qui ne fait que renforcer les arguments de ceux qui tirent profit du Web 2.0. Les internautes ne sont pas les leaders du Web et pas même les fameux « digital natives »,

terme créé par le consultant Mark Prensky pour qualifier les jeunes générations baignant dans les nouvelles technologies, qui sont d'ailleurs fort rares. Cependant, il se développe une nouvelle classe d'acteurs sur ces réseaux tissant des relations amicales et professionnelles constituant une nouvelle élite que l'on pourrait qualifier de *digerati* ou d'initiés du numérique.

Culture de l'information

Il nous semble que l'élément important, qu'ignore d'ailleurs Keen, concerne la formation et notamment celles des jeunes générations. Trop souvent, les discours mettant de l'avant la société de l'information ou la fracture numérique présentent des incitations idéologiques reposant principalement sur la nécessité d'acquisition de matériels informatiques. Cela a pour conséquence l'oubli de la nécessité de former à la culture technique et numérique d'une part, et à la culture informationnelle et communicationnelle, d'autre part. C'est bien là où se situe l'enjeu des projets sur les diverses littératies que nous observons actuellement au niveau international. Car derrière l'argument de la sagesse des foules, c'est en fait l'individualisme consumériste qui se développe. Il s'agit désormais de former les nouvelles générations au sens collectif et à l'intérêt général (« *participatory culture* », selon Henry Jenkins et Howard Rheingold), une mission qui incombe à l'institution et notamment à l'institution scolaire. Une réalisation difficile tant les médias et les industries de services court-circuitent sans cesse cette mission en privant l'individu de tout esprit critique et en le transformant en simple client toujours insatisfait. La culture commune ne devenant qu'une culture du pitre basée sur des séquences vidéo courtes et hilarantes opérant le passage du savoir au « c'est à voir ». C'est tout l'enjeu des nouveaux outils qui se développent à l'heure actuelle, ces *hypomnemata* comme les qualifie le philosophe Bernard Stiegler. Il s'agit de faire de ces outils des instruments qui vont nous permettre de sortir de la logique de la captivité de l'École pour aller vers une relation entre professeurs

et élèves basée sur la confiance. La relation évoluerait vers un suivi plus personnalisé et individualisé de l'élève par l'enseignant ce que permettent notamment les plateformes d'enseignement en ligne.

sans complaisance ou plainte, une fine analyse de la dérive de l'édition à l'ère de la marchandisation. Visiblement préoccupé par l'avenir des livres de fond, ces livres susceptibles d'accéder à la postérité intellectuelle, il s'insurge

cialisation et de promotion, et les conséquences que cela induit pour le métier d'éditeur. On en lasserait malheureusement la virulence de l'argumentaire qui y est déployé. Une leçon : trouver un équilibre dans les productions. Entre l'éditeur de l'offre et l'éditeur de la demande. Entre le livre court et le livre de savoir. Ceci dit, les catégories n'étant à mon sens jamais aussi étanches, certains livres courts ne trahissent-ils pas l'exigence d'un bon travail d'édition ?

Pour ce livre-commande, Vigne a résumé lui-même son parti : « Plutôt que de gloser sur la crise du livre, de faire dans le dogmatique, le plaintif ou le craintif, j'ai eu envie de démêler les rapports qui ne sont plus du tout évidents entre l'éditeur et le livre. Il existait un besoin de mise en perspective historique et économique de notre métier, tant il a évolué au cours des dernières années. »

Enfin, si vous avez la curiosité de comparer les inquiétudes nourries de part de d'autre de l'Atlantique, je glisse au passage que certains critiques littéraires ont fait remarquer la similitude entre les critiques formulées par Vigne à celles plus récemment émises par Lindsay Waters dans *L'éclipse du savoir*.

« Un ouvrage remarquable, s'insurgeant contre les faux livres »

Finalement, la situation finit par se retourner contre les industries de services et de programmes qui ont le plus détruit le lien social, mis à mal les institutions et la culture et transformé l'individu et le citoyen en les privant de leurs savoir-faire, de leur savoir-vivre et de leur savoir-être. En quelque sorte, tout cela n'est que la cause de ce que Joël de Rosnay nomme la révolte du « *pronetariat* ». Désormais, pour les acteurs de la culture, de l'information et de la formation, il s'agit avant tout de veiller en mettant en valeur les bonnes sources et en reformant les institutions tout en prenant soin des nouvelles générations.

1. Le succès du web 2.0 : histoire, techniques et controverse (http://archive.sic.ccsd.cnrs.fr/sic_00133571).

Olivier Le Deuff est certifié en documentation, doctorant en information communication et webmestre des sites Le guide des égarés et Cactus acide.

contre la surproduction des « faux livres », ces livres courts et incisifs, souvent opportunistes qui font le tour d'une question de l'actualité. Vigne présente l'état de la situation : les livres se voient dicter leur contenu par des critères de rentabilité de marché, et plane l'ombre de la standardisation. Il identifie ensuite deux des multiples raisons des changements vécus par le monde de l'édition : l'accélération du taux de rotation des titres et la dictature du court terme. Enfin, d'autant que l'essai est « dédié à celles et à ceux qui veulent encore y croire », il expose avec discipline et optimisme les raisons de croire en l'avenir de l'édition en se concentrant sur le rôle de l'éditeur. Selon lui, il faut assurer la péréquation des titres par collection, ajuster les mises en place dans les librairies et revenir à l'identité de l'éditeur. Pour résister à la marchandisation, l'éditeur se doit d'être un jongleur des temporalités ».

En tant que telle, la mécanique de l'ouvrage est didactique : l'essai se présente sous forme de questions et réponses. Cinquante questions, un chiffre rond, mais qui multipliera sans doute vos réflexions sur les maux de métier d'éditeur. La forme interrogative, malgré qu'elle soit une contrainte liée au nom de la collection, accentue le questionnement qui surgit inévitablement lorsqu'on aborde la situation de l'édition. Paradoxalement, sans y prendre garde, l'ouvrage pourrait ressembler à un de ces faux livres dont on imagine la description suivante : Le Livre et l'éditeur fait le point en 50 questions sur les transformations de l'objet livre, ses différentes phases de conception, de réalisation, de distribution, de commer-

Expo

par Denis Thibault
Denis.Thibault@conservatoire.gouv.qc.ca

http://www.banq.qc.ca/histoire_quebec/parcours_thematiques/CharlotteTasse/index.jsp

Dans le cadre du projet « Branché sur notre histoire », Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) propose, avec la collection numérique et les expositions virtuelles, une série de parcours thématiques, comportant, à ce jour, 17 sujets différents. Autant de chemins de traverses pour explorer le patrimoine québécois.

On accède à cette partie du site à partir du bas de la page d'accueil ou via l'onglet « Ressources en ligne / Parcours

Biblio

par Dominique Lapierre
dominique.lapierre@bibl.ulaval.ca

Le Livre et l'éditeur, par Éric Vigne, Paris, Klincksieck, 2008, 168 p.

Éric Vigne, qui dirige une collection en sciences humaines chez Gallimard (NRF essais), signe, avec *Le livre et l'éditeur*, un essai important. J'oserais même dire, remarquable. Lui-même acteur de la chaîne, il livre doucement,

thématique». Cette section est indépendante du site de la BANQ. Il en découle une navigation très facile avec une barre de menu simple et une présentation invitante. Un outil de recherche rattaché à cette section aurait toutefois été utile, étant donné la quantité d'informations qui s'y trouve déjà. Le plan du site répond pour l'instant à ce besoin d'identification des sources.

Charlotte Tassé (1893-1974) fait l'objet d'un de ces parcours. Femme de tête, elle a participé au rayonnement du Sanatorium Prévost, voué à la maladie mentale, qu'elle a dirigé pendant 35 ans. Elle a contribué fortement au développement de la profession d'infirmière alors qu'elle crée une école d'infirmières en 1919 qu'elle dirige jusqu'à sa fermeture en 1947.

La page d'accueil comporte trois liens : Autour de Charlotte Tassé, L'Institut Albert-Prévost, La formation des infirmières. Curieusement, une fois entré dans le site, il n'y a pas de lien pour revenir à la page d'accueil, à moins de retourner au plan du site. Le bouton «retour», présent uniquement à la page «crédit», aurait dû être adopté partout.

Ceci étant dit, l'iconographie est superbe ! Les photos ont été choisies avec soin et traduisent bien le charme suranné d'une époque révolue. Par contre, je ne vois pas l'intérêt de mettre en ligne des documents dont le contenu est illisible ; l'agacement est fonction ici du facteur de grossissement ! De même, l'ajout de boutons «haut» et «bas» aurait facilité la navigation dans les longues pages. Un mot sur la qualité de la rédaction : factuelle, concise et sans préjugés, toujours intéressante.

On sort de ce parcours avec l'envie de découvrir les seize autres !

Géo

par Josée Lambert
lambert.josée@uqam.ca

La mesure d'un continent : atlas historique de l'Amérique du Nord, 1492-1814, par Raymonde Litalien,

Denis Vaugeois, Jean-François Palomino, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Sillery, Édition Septentrion, 2008, 298 p.

Les trois auteurs nous racontent la découverte de l'Amérique du Nord comme jamais décrite auparavant. Ils ont abordé l'ouvrage en quatre parties : la découverte, l'exploration et la cartographie, la conquête, et la traversée de l'Amérique. Je vous convie en quelques lignes à la découverte de l'Amérique sous toutes ses coutures.

Pendant longtemps, avant l'arrivée de Christophe Colomb en 1492 en Amérique, les géographes et cartographes ont pensé qu'il n'y avait que trois continents : l'Europe, l'Afrique et l'Asie. En voulant atteindre l'Asie, Colomb a rencontré un obstacle de taille : l'Amérique. Il se croyait aux Indes ! Force était d'admettre qu'il y avait un continent qui le séparait de l'Asie.

À leur arrivée en Amérique, les Français s'imposent au sud des Grands Lacs tout en voulant longer le Mississippi pour agrandir le territoire de la Nouvelle-France. Les Anglais, quant à eux, se concentrent seulement entre les Appalaches et la mer qui ne fait pas plus de trois cents kilomètres de largeur.

Au XVII^e siècle, l'influence européenne se fait sentir de plus en plus : les Anglais s'installent aux environs de la baie d'Hudson et les Français continuent de s'enraciner dans la Vallée du Saint-Laurent, toujours en quête de cette fameuse « mer de l'Ouest » pour atteindre la Chine.

Français et Anglais se disputent pendant plus de deux siècles chaque bande de territoire de l'Amérique. Ils ont un objectif commun : trouver l'accès à la « mer de l'Ouest ». Plus les explorateurs ratissent le territoire plus il semble impensable qu'une telle mer existe. C'est George Vancouver, en 1795, qui met fin à cette illusion d'une « mer de l'Ouest ». Il termine la cartographie de la côte occidentale de l'Amérique du Nord.

Les Indiens, alliés des Français, tentent de les aider mais l'Amérique française est trop vaste à défendre. En 1758, Louisbourg tombe. Ensuite,

Québec en 1759 et Montréal en 1760. La guerre de Sept Ans sera le point culminant de la suprématie de la colonie anglaise. Elle est victorieuse sur presque toute la ligne, c'est-à-dire qu'elle sort appauvrie de cette longue lutte, mais elle peut désormais planter des colonies tant au sud qu'à l'ouest du continent. L'Amérique sera dorénavant anglaise ! Avec la chute de Québec et Montréal, la Nouvelle-France se réduit seulement à la Louisiane.

Après la victoire des Britanniques dans la Vallée du Saint-Laurent, les Loyalistes veulent continuer à vivre en anglais sous des lois anglaises et obtiennent ainsi la séparation de la Province of Quebec en deux Canadas : Haut-Canada pour les colons anglais ou américains, et Bas-Canada pour les Canadiens.

Les États-Unis veulent acheter une partie du territoire du delta du Mississippi pour 15 millions de dollars, mais en 1803 Bonaparte cause une surprise et décide de céder le territoire en entier pour le même prix. D'un seul coup, la France disparaît de l'Amérique du Nord et les États-Unis deviennent maîtres de leur territoire.

Malgré toutes les explorations entreprises par les Européens sur le continent de l'Amérique pour atteindre la Chine, aucune des voies maritimes (l'embouchure du Mississippi, l'embouchure du fleuve Hudson, l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et la baie d'Hudson) ne leur a permis d'atteindre ce rêve. Par contre, leurs explorations les ont menés vers des découvertes tout aussi intéressantes que profitables.

La mesure d'un continent est un ouvrage bien documenté et illustré. Il regorge d'informations qu'appréciera quiconque s'intéresse à l'histoire de l'Amérique du Nord. Cet ouvrage reflète très bien les exploits des explorateurs de cette époque. Il a fallu plus de trois siècles pour atteindre le Pacifique. Plusieurs ont laissé leurs vies pour cette recherche d'un passage pouvant les mener vers cette fameuse Chine. Ces explorateurs ont réussi souvent l'impossible, vivant dans des conditions arides et atroces, et ils ont marqué à tout jamais l'histoire de l'Amérique du Nord.

Augmentez la visibilité de vos richesses auprès des internautes.



WorldCat.org livre en ligne des trésors de connaissance, combinant le pactole de plus de 10 000 bibliothèques à travers le monde

Votre bibliothèque y est-elle?

Découvrez comment faire partie de WorldCat au
www.oclc.org/ca/fr/worldcat.org/ordering/

 **WorldCat®** *la fenêtre sur les bibliothèques du monde*


OCLC™
Les bibliothèques
du monde, connectées.

Les **Plus bas prix garantis!**

Jusqu'à

89%

de **rabais**
sur le prix en kiosque

Service d'abonnements
aux membres

Abonnements à **tarifs spéciaux** à vos
journaux et magazines préférés



N Nouveaux titres disponibles cette année!

• Journaux

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
La Presse (camélot régulier)	52 sem./7 jrs.	167,44 \$	328,06 \$
Le Devoir	52 sem./6 jrs.	199,33 \$	345,51 \$
Le Droit	56 sem./6 jrs.	193,96 \$	312,56 \$
Le Journal de Montréal (camélot régulier)	52 sem./7 jrs.	194,48 \$	324,78 \$
Le Journal de Québec	52 sem./7 jrs.	113,36 \$	301,75 \$
Le Soleil	52 sem./7 jrs.	189,99 \$	292,76 \$
National Post-Trouse d'auto en prime!	52 sem./6 jrs.	119,88 \$	339,04 \$
The Gazette (Montréal & banlieues)	52 sem./7 jrs.	179,88 \$	383,76 \$
The Globe and Mail	15 sem./6 jrs.	93,73 \$	131,78 \$
The Ottawa Sun	30 sem./7 jrs.	54,60 \$	87,30 \$

*Les abonnés au National Post pour une durée de 26 semaines ou plus reçoivent gratuitement une troussée d'auto d'une valeur de 40\$. (Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

• Nouvelles & Actualités

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Courrier International	26 nos	105,00 \$	143,00 \$
Le Monde Diplomatique	12 nos (1 an)	59,00 \$	75,00 \$
L'Express	13 nos	49,95 \$	64,35 \$
Protégez-Vous (avec version Internet)	12 nos (1 an)	35,00 \$	63,40 \$
Time	20 nos	19,96 \$	99,00 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

• Affaires • Finance & Informatique

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Affaires Plus (A+)	12 nos (1 an)	17,34 \$	51,00 \$
Guide Com	1 nos (1 an)	24,95 \$	32,00 \$
Guide Média	1 nos (1 an)	24,95 \$	30,00 \$
Infopresse	12 nos (1 an)	69,95 \$	151,50 \$
Les Affaires & A+	128 nos (12 ans)	74,95 \$	327,00 \$
Business Week	50 nos (1 an)	40,00 \$	349,50 \$
The Economist	24 nos	67,50 \$	180,00 \$
Wired	12 nos (1 an)	31,95 \$	71,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

• Autos & Motos

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
F1 Racing	12 nos (1 an)	69,00 \$	117,00 \$
Pole Position	8 nos (1 an)	22,95 \$	39,92 \$
Cycle World	12 nos (1 an)	15,50 \$	71,88 \$
Motor Trend	12 nos (1 an)	19,96 \$	71,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

• Sports & Santé

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Géo Plein Air	6 nos (1 an)	19,95 \$	31,50 \$
Sentier Chasse-Pêche	11 nos (1 an)	29,95 \$	54,45 \$
Velo Mag	6 nos (1 an)	20,95 \$	29,70 \$
Yoga Mondé	4 nos (1 an)	24,95 \$	31,96 \$
Blackbelt	12 nos (1 an)	30,88 \$	71,88 \$
Sports Illustrated	28 nos	25,00 \$	154,00 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

• Mode & Femme

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Adorable	11 nos (1 an)	18,95 \$	54,45 \$
Gazette des Femmes	15 nos (13 ans)	18,95 \$	52,50 \$
GQ	12 nos (1 an)	26,95 \$	59,88 \$
Vogue	12 nos (1 an)	48,97 \$	59,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

• Famille • Adolescents & Enfants

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Cool!	12 nos (1 an)	29,95 \$	51,48 \$
DLire	11 nos (1 an)	54,95 \$	98,45 \$
Enfants Québec	12 nos	15,95 \$	47,40 \$
Espace Parents.ca	6 nos (1 an)	16,95 \$	29,94 \$
I Love English	10 nos (1 an)	49,95 \$	79,50 \$
Images Doc	12 nos (1 an)	54,95 \$	95,40 \$
J'Alime Lire	10 nos (1 an)	36,95 \$	79,50 \$
Julie	12 nos (1 an)	69,00 \$	93,00 \$
Les Belles Histoires	12 nos	51,95 \$	95,40 \$
Les Débrouillards	12 nos (1 an)	35,95 \$	59,40 \$
Les Explorateurs	10 nos (1 an)	31,95 \$	39,50 \$
Manon	12 nos (1 an)	69,00 \$	95,40 \$
Petites Mains	6 nos (1 an)	32,00 \$	47,70 \$
Pomme d'Api	10 nos (1 an)	26,95 \$	69,50 \$
Popi	12 nos (1 an)	44,95 \$	83,40 \$
Wakou	12 nos (1 an)	69,00 \$	99,60 \$
Wapiti	12 nos (1 an)	69,00 \$	99,60 \$
Youpi	12 nos (1 an)	51,95 \$	83,40 \$
Parents (EU)	12 nos (1 an)	17,97 \$	54,00 \$

• Science & Nature

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Biosphère	6 nos (1 an)	24,95 \$	ND
Ciel & Espace	14 nos (1 an)	90,00 \$	117,30 \$
Découvrir	5 nos (1 an)	25,56 \$	29,75 \$
Géo	12 nos (1 an)	73,00 \$	131,40 \$
La Recherche	11 nos (1 an)	69,90 \$	98,45 \$
National Geographic (fr.)	12 nos (1 an)	59,95 \$	83,40 \$
Quatre Temps	4 nos (1 an)	23,47 \$	27,80 \$
Québec Science	9 nos (1 an)	32,95 \$	46,55 \$
Science & Vie	12 nos (1 an)	69,95 \$	83,40 \$
Terre Sauvage	11 nos (1 an)	54,95 \$	109,45 \$
Canadian Geographic	6 nos (1 an)	24,95 \$	41,70 \$
Popular Science	12 nos (1 an)	26,95 \$	71,88 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

• Maison • Décoration & Jardinage

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
150 Plans	8 nos	21,99 \$	71,92 \$
Décoration Chez Soi	10 nos (1 an)	19,95 \$	49,90 \$
La Maison du 21 ^{ème} Siècle	8 nos (2 ans)	16,95 \$	47,60 \$
L'Architecture d'Aujourd'hui	6 nos (1 an)	149,95 \$	270,00 \$
Rénovation Bricolage	9 nos (1 an)	24,75 \$	44,91 \$
Style at Home	12 nos (1 an)	20,00 \$	66,00 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

• Arts • Culture & Divers

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
7 Jours	52 nos (1 an)	175,00 \$	207,48 \$
Animal	9 nos (1 an)	22,99 \$	44,55 \$
Ça m'Intéresse	12 nos (1 an)	69,00 \$	90,00 \$
Ciel Variable	3 nos (1 an)	15,95 \$	25,50 \$
Connaissance des Arts	11 nos (1 an)	80,00 \$	109,45 \$
Entre Les Lignes	4 nos (1 an)	17,95 \$	23,80 \$
Le Bel Âge	11 nos (1 an)	19,95 \$	41,25 \$
Le Bulletin des Agriculteurs	11 nos (1 an)	49,00 \$	ND
Le Lundi	52 nos (1 an)	51,48 \$	197,08 \$
Le Monde de la Bible	8 nos	86,95 \$	119,60 \$
Mieux Être	6 nos	17,95 \$	29,70 \$
Moi & Cie	25 nos (1 an)	37,99 \$	99,75 \$
Nuit Blanche	4 nos (1 an)	24,95 \$	40,00 \$
Panorama	12 nos	59,95 \$	72,00 \$
Paris Match	26 nos	99,00 \$	170,00 \$
Photo Solution	6 nos (1 an)	17,95 \$	35,70 \$
Première France	12 nos (1 an)	42,75 \$	57,00 \$
Psychologies	11 nos (1 an)	69,00 \$	98,45 \$
Reflet de Société	6 nos (1 an)	24,95 \$	41,70 \$
Relations	8 nos (1 an)	24,95 \$	39,60 \$
Safarir	6 nos	19,95 \$	28,50 \$
Star Inc.	11 nos (1 an)	19,95 \$	48,29 \$
Summum	11 nos (1 an)	23,95 \$	54,45 \$
TED Québec Audio Vidéo	6 nos (1 an)	19,30 \$	36,00 \$
Tout Simplement Clodine	9 nos (1 an)	37,95 \$	62,91 \$
TV Hebdo	52 nos (1 an)	54,08 \$	124,28 \$
Urbania	4 nos (1 an)	22,26 \$	124,28 \$

(Autres titres disponibles dans la section des Super Économies!)

SUPER ÉCONOMIES -15\$ ou moins

	Durée	Votre bas prix	Prix kiosque
Le Monde de l'Auto	6 nos (1 an)	11,50 \$	29,70 \$
Automag	6 nos (1 an)	11,95 \$	35,70 \$
ATV Trail Rider	6 nos (1 an)	12,00 \$	29,70 \$
HomeMakers	12 nos	12,00 \$	35,88 \$
Le Monde du VTT	6 nos (1 an)	12,00 \$	29,70 \$
Madame	12 nos	12,00 \$	29,88 \$
Travel + Leisure-Golf	7 nos (1 an)	12,00 \$	38,50 \$
Québec Inc.	6 nos (1 an)	12,50 \$	17,70 \$
Cycle Canada	10 nos (1 an)	12,95 \$	49,50 \$
Elle Canada	12 nos (1 an)	12,95 \$	47,88 \$
Moto Journal	10 nos (1 an)	12,95 \$	49,50 \$
Vita	8 nos	13,24 \$	34,00 \$
Harrowsmith Country Life	6 nos (1 an)	13,87 \$	29,70 \$
Le Journal de Québec	13 sem./2jrs	14,82 \$	32,11 \$
Châtelaine (lang.)	13 nos (1 an)	14,95 \$	38,87 \$
Clin d'Œil	12 nos (1 an)	14,95 \$	52,68 \$
Délice	6 nos (1 an)	14,95 \$	25,50 \$
FCD	10 nos (1 an)	14,95 \$	39,90 \$
Femme d'Aujourd'hui	8 nos (1 an)	14,95 \$	36,00 \$
Full File	6 nos (1 an)	14,95 \$	24,90 \$
Les Idées de ma Maison	10 nos (1 an)	14,95 \$	49,90 \$
Loulou (lang.)	10 nos	14,95 \$	45,00 \$
Loulou (fr.)	10 nos	14,95 \$	45,00 \$
MotoMag	6 nos (1 an)	14,95 \$	35,70 \$
Nature Sauvage	4 nos (1 an)	14,95 \$	23,80 \$
Québec Tuning	6 nos	14,95 \$	35,70 \$
Car and Driver	12 nos (1 an)	14,97 \$	66,00 \$
Road & Track	12 nos (1 an)	14,97 \$	59,88 \$
Châtelaine (fr.)	9 nos	14,99 \$	39,15 \$
Elle Québec	12 nos (1 an)	14,99 \$	51,00 \$
L'actualité	10 nos	14,99 \$	49,50 \$
Mon Chalet	6 nos (1 an)	14,99 \$	27,00 \$
Outdoor Life	12 nos (1 an)	14,99 \$	47,88 \$
Ski Canada	6 nos (1 an)	14,99 \$	29,70 \$
Commerce	12 nos (1 an)	15,00 \$	51,00 \$
Decormag	10 nos (1 an)	15,00 \$	42,50 \$
Esse	3 nos (1 an)	15,00 \$	28,50 \$
Fleurs, Plantes et Jardins	7 nos	15,00 \$	27,65 \$
Vie des Arts	4 nos (1 an)	15,00 \$	30,00 \$



Pour une description
complète des
publications, consultez
notre site Web
transactionnel à :

RabaisCampus.com

Les **plus bas prix garantis!**

210 titres disponibles!

Épargnez
encore plus

Prenez
un deuxième
abonnement,
ou une deuxième année
du même magazine, et

déduez 3\$

du coût total de vos
abonnements. Prenez 4
abonnements ou plus,

et déduisez **8\$**

26 nouveaux titres

39 abonnements à 15\$ ou moins

Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certaines
conditions peuvent s'appliquer. Les prix et la
disponibilité des produits peuvent changer
sans préavis. Imprimé 06/2008